**Montréal vendredi 22 juin 2007** Le plus grand quotidien français d'Amérique 123e année N° 239 52 pages, 5 cahiers **70 ¢** taxes en sus – Édition provinciale **80 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

## EXPO 67
## LE PÈRE ET LA MÈRE DE TOUS LES FESTIVALS

DANIEL LEMAY ET ALAIN DE REPENTIGNY NOUS RACONTENT **ACTUEL** PAGES **1** À **3**

ADIL CHARKAOUI

**EXCLUSIF** UNE ENQUÊTE DE *LA PRESSE*

# CHARKAOUI A-T-IL DISCUTÉ D'UN ATTENTAT ?

**UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE LE PROUVERAIT, SELON LE SCRS**

**CHARKAOUI NIE AVEC VÉHÉMENCE ET PARLE D'UNE ATTEINTE GRAVE À SA RÉPUTATION**

LES TEXTES DE JOËL-DENIS BELLAVANCE ET GILLES TOUPIN EN PAGES **A2** ET **A3**

PHOTO ROBERT MAILLOUX, ARCHIVES *LA PRESSE*©

## SPORTS
**UNE PELOUSE CONTROVERSÉE**

**LA CHRONIQUE DE JEAN-FRANÇOIS BÉGIN À LIRE EN PAGE 2**

## TÉLÉVISION
***LA GALÈRE* ENCORE EN EAU TROUBLE**

**ARTS ET SPECTACLES** PAGE **1**

## L'ÉCOLE EST FINIE !
PAGES **A8** ET **A9**

# LE MAIRE GÉRALD TREMBLAY EN FURIE CONTRE QUÉBEC

TOMMY CHOUINARD
ET SIMON THIBAULT

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, est en furie contre le gouvernement Charest. Il l'accuse de « partisanerie électoraliste » en voulant créer une structure municipale qui limiterait le pouvoir de Montréal au profit des villes défusionnées.

En termes à peine voilés, le maire a avancé que le Parti libéral propose de mettre sur pied le « Secrétariat d'agglomération » pour calmer la grogne des villes de l'ouest de Montréal, insatisfaites du gouvernement.

« C'est une prise en otages de 87 % des citoyens de l'île par des élus qui représentent 13 % de la population. Le premier ministre plie devant la volonté d'une minorité, a-t-il tonné. On fait tout ça, encore une fois, simplement par partisanerie électoraliste. Jamais. Jamais, comme maire de Montréal, je ne peux accepter ça ! » a-t-il ajouté.

Hier, le gouvernement a déposé le projet de loi 22, qui vise à améliorer la gouvernance de la métropole.

›Voir **MAIRE** en page **A4**

**LA CHRONIQUE D'YVES BOISVERT** PAGE **A5**

## Bagdad Controverse sur des scènes d'horreur

PHOTO THAIER AL-SUDANI, REUTERS

**Images à l'appui, l'armée états-unienne a annoncé avoir découvert 24 garçons nus et squelettiques, certains attachés à des lits, dans un orphelinat de Bagdad. Les autorités irakiennes, qui ont ordonné de meilleurs soins aux enfants, accusent les États-Unis d'avoir exploité l'affaire à des fins de propagande. Nos informations en page A18**

## Le Canada le plus gros producteur de déchets du monde industrialisé

FRANÇOIS CARDINAL

Le Canada est le plus important producteur de déchets par habitant du monde industrialisé, devançant même les États-Unis.

Voilà ce qui ressort d'une étude du Conference Board qui qualifie de « prodigieuse » la quantité de déchets générés chaque année par les Canadiens. Dressant son bulletin annuel des efforts gouvernementaux dans différents domaines, notamment l'environnement, l'organisme se dit obligé d'accorder au pays la plus faible note, un D.

« Cela ne surprendra personne dans l'industrie des matières résiduelles, car les Canadiens sont reconnus pour être de prodigieux producteurs de déchets », notent les auteurs du rapport *How Canada Performs : A Report Card on Canada*.

Pour réaliser son classement des 17 pays industrialisés, le Conference Board a croisé les plus récents chiffres de Statistique Canada et de l'OCDE.

›Voir **POLLUEUR** en page **A14**

*Mon clin d'œil*
***STÉPHANE LAPORTE***
Heureusement qu'on ne prend pas le métro pour se rendre en Afghanistan, ce serait dangereux.
- Un soldat québécois

Venez voir mon blogue !
**cyberpresse.ca/laporte**

L-V 6 21924 98765 1

## UN NOUVEAU GÉANT DES TÉLÉCOMS ?

**BELL CANADA DISCUTE AVEC LE NUMÉRO 2 CANADIEN TELUS EN VUE D'UNE FUSION, QUI CRÉERAIT UN QUASI-MONOPOLE SUR LE MARCHÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS.**

À LIRE DANS ***LA PRESSE AFFAIRES*** EN PAGES **1, 2** ET **3**

Oui, oui, oui, et oui.
Le bonheur. Inspiré par Birks.
De la collection de joncs superposables exclusifs à Birks, ornés de diamants et de saphirs, à partir de 2 300 $.
BIRKS MD
birks.com 1 800 682.2622
3477918A

3478599

# CHRONOLOGIE

**1995** **Le Marocain Adil Charkaoui déménage au Canada.** Il devient résident permanent.

**21 mai 2003**

Charkaoui est arrêté par le gouvernement canadien en vertu d'un certificat de sécurité. **Un détenu américain, Ahmed Ressam, le lie à Al-Qaeda. Charkaoui est emprisonné et menacé d'expulsion.**

**5 janvier 2005**

Le Service canadien du renseignement de sécurité **admet avoir détruit des notes d'interrogatoires menés avec Charkaoui en 2002.**

**17 février 2005**

Charkaoui est relâché de prison à de nombreuses conditions : **couvre-feu, bracelet de surveillance électronique GPS, chaperons désignés et interdiction de quitter l'île de Montréal, entre autres.**

**23 février 2007**

La Cour suprême du Canada juge que **le régime de certificat de sécurité viole la Charte canadienne des droits et libertés.**

**15 mars 2007**

La Cour suprême accepte d'entendre un autre appel de Charkaoui, **qu'elle fixe à janvier 2008**, cette fois concernant directement le certificat de sécurité délivré à son endroit.

**20 avril 2007**

**Le délateur de Charkaoui, Ahmed Ressam**, avoue publiquement avoir fabriqué l'information fournie pour incriminer le Canadien.

**26 avril 2007**

Charkaoui demande au gouvernement fédéral de revoir son dossier en profondeur et de blanchir son nom.

PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE ©

**Adil Charkaoui en février dernier alors qu'il réagissait à la décision de la Cour suprême d'invalider les certificats de sécurité et d'obliger le gouvernement fédéral à légiférer sur le sujet.**

ROLEX

OYSTER PERPETUAL COSMOGRAPH DAYTONA
OR JAUNE

Disponible chez :
CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS
2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651

3473790A 3486599

CERTIFICATS DE SÉCURITÉ

# Au gouvernement d'agir

GILLES TOUPIN
ET JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le jugement unanime de la Cour suprême en février sur la validité des certificats de sécurité avait été accueilli comme une grande victoire par Adil Charkaoui et tous ceux qui s'opposent à ce genre de mesures coercitives.

Le plus haut tribunal du pays avait estimé que certaines dispositions de la loi sur les certificats de sécurité étaient abusives et inconstitutionnelles, donnant ainsi raison aux plaignants, dont M. Charkaoui. Le jugement donnait aussi une année au gouvernement fédéral pour réécrire sa loi de façon à ce qu'elle soit conforme aux traditions canadiennes du droit.

Les certificats de sécurité permettent l'emprisonnement indéfini ou l'expulsion de résidents permanents que l'on considère comme une menace à la sécurité nationale en s'appuyant simplement sur des soupçons dit « raisonnables ».

En rendant leur décision, les juges de la Cour suprême avaient notamment estimé abusif le fait que les personnes visées par les certificats de sécurité n'avaient pas accès à la preuve présentée contre elles. Cela, affirmait le plus haut tribunal, constituait une violation de leurs droits fondamentaux.

Le juge en chef Beverley McLachlin a écrit à l'époque que pour respecter la Charte canadienne des droits et libertés, « il faut soit communiquer les renseignements nécessaires à la personne visée, soit trouver une autre façon de l'informer pour l'essentiel. Ni l'un ni l'autre n'a été fait en l'espèce. »

La Cour suprême a estimé également que les juges de la Cour fédérale qui doivent décider de la délivrance des certificats de sécurité n'ont pas en main toutes les informations nécessaires qui leur permettraient de rendre des décisions équitables. Ils doivent s'appuyer, règle générale, sur des documents, comme celui obtenu par *La Presse*, qui demeure vague sur la preuve qui a mené aux faits qui y sont décrits. C'est d'ailleurs l'un des grands reproches fait par M. Charkaoui, lors de sa conversation avec *La Presse* cette semaine. M. Charkaoui avait en effet insisté sur l'absence de preuves matérielles – notamment l'absence d'un quelconque « enregistrement » d'une conversation qu'on lui attribuait – pour soutenir les soupçons des autorités canadiennes.

En bref, la Cour suprême a laissé le soin au Parlement de décider des améliorations à apporter à la loi. Adil Charkaoui avait alors déclaré aux médias que le plus haut tribunal du pays lui avait donné raison sur toute la ligne, qu'il n'était pas un terroriste et qu'il aspirait à ce que sa réputation soit blanchie.

Le débat sur le bien-fondé des certificats de sécurité dans une société libre et démocratique demeure donc entier. Reste à voir maintenant comment le gouvernement Harper respectera la décision de la cour.

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

## SOMMAIRE


| | | | |
|---|---|---|---|
| Amusez-vous! | ACTUEL 8 | Décès | ACTUEL 7 |
| Astrologie du jour | ACTUEL 6 | Forum | CAHIER A 17 |
| Bourses | AFFAIRES 7,8 ET 9 | Horaire télévision | ARTS 4 |


## Météo

Faible pluie en matinée, averses en après-midi, maximum **18**, minimum **11**. AFFAIRES **10**

Adil Charkaoui
PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE©

## QUI EST ADIL CHARKAOUI?

**33 ans**

Professeur de français **d'origine marocaine.** Il vit dans la région de **Montréal** avec sa femme et ses trois enfants.

**mai 2003**

Moment où M. Charkaoui a été arrêté **en vertu d'un certificat de sécurité.**

**21 mois**

Temps qu' Adil Charkaoui a passé au **centre de détention Rivière-des-Prairies** sans qu'aucune accusation ne soit portée contre lui. **Le gouvernement le soupçonne d'avoir eu des liens avec le réseau terroriste Al-Qaeda et des organisations terroristes marocaines.**

**17 février 2006**

Date de sa libération. **Il doit toutefois respecter une sévère liste de conditions.**

# Charkaoui a-t-il discuté d'un attentat?

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE ©
**Adil Charkaoui accompagné de son fils alors qu'il participait à une manifestation d'appui à son endroit en 2005.**

Adil Charkaoui a passé 21 mois derrière les barreaux. Libéré, il est toutefois encore soumis à de sévères conditions. Ce résidant canadien d'origine marocaine ignorait même de quoi les autorités canadiennes le soupçonnent. C'est *La Presse* qui le lui a appris cette semaine, après avoir mis la main sur un document secret du SCRS: il aurait eu une conversation compromettante à propos d'un éventuel attentat aérien. M. Charkaoui nie tout, et réclame une enquête publique.

JOËL-DENIS BELLAVANCE
ET GILLES TOUPIN

**OTTAWA** — Les autorités canadiennes soupçonnent Adil Charkaoui, ce résident permanent d'origine marocaine, d'avoir discuté de l'élaboration d'un complot terroriste en 2000 qui consistait à prendre le contrôle d'un avion en partance de Montréal pour frapper une cible à l'étranger, vraisemblablement en Europe.

Cette stratégie d'attaque, dont M. Charkaoui et un présumé interlocuteur, Hisham Tahir, ont parlé, rappelle celle utilisée par les kamikazes associés au réseau terroriste Al-Qaeda pour frapper trois cibles aux États-Unis le 11 septembre 2001, affirme un document secret des services de renseignements obtenu par *La Presse*.

Le gouvernement canadien a soumis ces renseignements aux tribunaux afin de faire délivrer un certificat de sécurité à l'encontre de M. Charkaoui en mai 2003. Jusqu'ici, les raisons invoquées par les autorités canadiennes devant la Cour fédérale étaient demeurées confidentielles, même pour M. Charkaoui et ses avocates, Johanne Doyon et Dominique Larochelle.

Joint par *La Presse* à Montréal, M. Charkaoui a nié avec véhémence la véracité des allégations contenues dans le document, affirmant que les autorités canadiennes se livrent à toutes sortes de manœuvres pour justifier leur décision de l'assujettir à un certificat de sécurité.

Un certificat de sécurité permet au gouvernement du Canada de détenir ou d'expulser de présumés terroristes sans les informer des soupçons qui pèsent contre eux et sans intenter de poursuites judiciaires. Il lui permet aussi d'interdire l'accès au territoire canadien à une personne jugée dangereuse pour la sécurité nationale sur de simples soupçons raisonnables.

Ces informations ultra secrètes sur Adil Charkaoui sont contenues dans un document du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) brossant un portrait des anciens camps d'entraînement terroristes en Afghanistan. *La Presse* a obtenu ce document confidentiel préparé à partir d'informations obtenues par les agences de renseignements des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et du Canada.

**Une source gouvernementale a confirmé à *La Presse* que ces informations, qui n'ont jamais été prouvées devant les tribunaux, ont été utilisées par les autorités canadiennes pour obtenir d'un juge de la Cour fédérale un certificat de sécurité à l'encontre de M. Charkaoui.**

«Il y a d'autres gradués canadiens (des camps d'entraînement terroristes en Afghanistan) qui, tout en étant inactifs, représentent malgré tout une menace potentielle et permanente à la sécurité du Canada. (...) Hashim Tahir a séjourné au Pakistan en 1999 pendant six mois et a entretenu des liens avec des groupes islamistes de Montréal. Le 25 juin 2000, Tahir a eu une conversation avec Charkaoui, dont le propos suggère qu'ils planifiaient un attentat terroriste en prenant possession d'un avion en partance de Montréal vers une destination inconnue à l'étranger, possiblement en Europe, selon un modus operandi comparable à celui qui a été utilisé lors des multiples attentats terroristes du 11 septembre 2001», affirme le SCRS dans le document.

Le SCRS soutient également que M. Charkaoui s'est entraîné dans deux camps terroristes afghans en 1998, soit ceux de Khalden et Derunta, sous le contrôle d'Al-Qaeda avant leur destruction par les forces de l'OTAN.

Ce document du SCRS, intitulé *Former Terrorist Training Camps in Afghanistan: Major Sites and Assessment*, a été terminé le 12 avril 2003. M. Charkaoui a été arrêté un mois plus tard et a passé 21 mois à la prison de Rivière-des-Prairies sans qu'aucune accusation ne soit portée contre lui. À l'époque, les autorités canadiennes s'étaient limitées à dire que M. Charkaoui était soupçonné de s'être rendu dans un camp d'entraînement afghan et d'avoir fourni 2000$ et un ordinateur au groupe marocain responsable des attentats de Casablanca et de Madrid.

M. Charkaoui a été libéré du centre de détention le 18 février 2005, mais des conditions sévères lui ont été imposées. Ainsi, l'homme de 33 ans doit porter en permanence un bracelet de surveillance électronique (GPS), il ne peut utiliser ni internet ni de téléphone cellulaire et ne peut quitter l'île de Montréal.

### Charkaoui nie en bloc

Une source gouvernementale a confirmé à *La Presse* que ces informations, qui n'ont jamais été prouvées devant les tribunaux, ont été utilisées par les autorités canadiennes pour obtenir d'un juge de la Cour fédérale un certificat de sécurité à l'encontre de M. Charkaoui.

«Je nie catégoriquement toutes ces allégations. C'est une atteinte grave à ma réputation. Couler de l'information de la sorte en dehors des règles d'usage de la Cour fédérale, de la Commission d'accès à l'information démontre que le SCRS est en train de colmater les brèches pour cacher son incompétence et l'erreur qu'ils ont commise depuis le début en ouvrant une enquête contre moi», a affirmé M. Charkaoui à *La Presse* au cours d'une conversation téléphonique.

Il a ajouté qu'il a pris l'avion à quelques reprises entre la date de la présumée conversation avec Hisham Tahir en 2000 et l'année de son arrestation en 2003.

«Vous dites que cela s'est passé en l'an 2000. J'ai pris l'avion de Montréal à JFK (New York), de JFK à Casablanca et je suis revenu dans un autre avion. (...) J'ai vécu à Montréal libre comme l'air de 2000 à 2003. Et comme par enchantement, ils ont signé un certificat justifié par une petite conversation que vous venez de me dire en 2000. Moi, je vous dis: tout cela, ça ne tient pas. On a besoin d'une commission d'enquête publique pour que les enquêteurs qui ont fait l'enquête contre moi soient tenus responsables de leurs actes, comme ça été fait pour la GRC dans le cas de Maher Arar», a-t-il affirmé.

En avril, le ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, a fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de rouvrir le dossier d'Adil Charkaoui. «Plusieurs sources incriminent M. Charkaoui, et pas seulement Ahmed Ressam», avait alors déclaré la directrice des communications de M. Day, Mélisa Leclerc.

Ahmed Ressam, un Montréalais d'origine algérienne, a été condamné à la prison aux États-Unis pour avoir tenté de commettre un attentat à la bombe à l'aéroport de Los Angeles à la veille du nouveau millénaire. Récemment, Ahmed Ressam est revenu sur ses déclarations selon lesquelles il aurait croisé M. Charkaoui dans un camp d'Al-Qaeda en Afghanistan à l'été 1998.

Fait à noter, la Cour suprême du Canada a conclu à l'unanimité, en février, à l'inconstitutionnalité de certaines dispositions régissant les certificats de sécurité. Le plus haut tribunal du pays donnait un délai d'un an au gouvernement fédéral pour réécrire la loi, à défaut de quoi les certificats pourront être contestés.

Une des avocates d'Adil Charkaoui, Me Johanne Doyon, s'était à l'époque déclarée satisfaite du verdict, soulignant que la Cour avait retenu le droit à un procès équitable puisqu'il était inconcevable qu'une personne n'ait pas accès à la preuve retenue contre elle pour se défendre.

PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE ©
**Adil Charkaoui et son avocate, Johanne Doyon, n'ont jamais eu accès aux documents secrets du SCRS qui faisaient la preuve, selon l'organisme public, des liens entre le Québécois et des groupes terroristes.**

## LE SCRS, QU'EST-CE QUE C'EST?

Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) enquête sur des menaces contre le pays. Le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive et l'espionnage arrivent en tête de liste. Son rôle est d'en informer le gouvernement et de le conseiller sur ces sujets. L'agence de sécurité, créée en 1984, surveille les étrangers en sol canadien qui tentent de récolter de l'information publique ou privée, qui essayent de s'ingérer dans les affaires canadiennes ou qui cherchent à comploter dans les communautés ethniques. Le SCRS peut empêcher des suspects d'entrer au Canada ou d'obtenir leur citoyenneté. Il a été montré du doigt après l'attentat d'Air India survenu en 1985 pour avoir détruit des enregistrements de l'extrémiste sikh considéré comme le cerveau de l'affaire. Le vol 182 s'est écrasé au large de l'Irlande, entraînant 329 personnes dans la mort, des Canadiens d'origine indienne pour la plupart.

## LE CAS DE MAHER ARAR

Adil Charkaoui n'est pas le premier à livrer une dure bataille pour recouvrer la liberté. Le gouvernement canadien a été contraint de reconnaître ses torts dans l'affaire de Maher Arar. Ce Canadien d'origine syrienne, qui a obtenu des excuses et une compensation financière de 10 millions de dollars du gouvernement l'an dernier, a été arrêté dans un aéroport de New York en 2002 par les autorités américaines qui l'accusaient d'avoir entretenu des liens avec Al-Qaeda. M. Arar été ensuite expulsé en Syrie où il a passé un an en prison et a été torturé. Il a été libéré en 2003 et une commission d'enquête publique présidée par le juge Dennis O'Connor l'a blanchi de toutes les allégations qui pesaient contre lui. La commission a sévèrement critiqué le rôle de la GRC dans cette affaire.

**Maher Arar**
PHOTO PC

PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE ©
**Gérald Tremblay a déploré hier la constitution du futur Secrétariat d'agglomération que propose de créer Québec. « C'est une prise en otages de 87 % des citoyens de l'île par des élus qui représentent 13 % de la population », a dit le maire.**

# Le maire Gérald Tremblay en furie

**MAIRE**
suite de la page A1

En créant le Secrétariat, Québec espère « favoriser la circulation de l'information » entre la Ville et les municipalités défusionnées. Le Secrétariat chapeauterait la structure existante, le Conseil d'agglomération, qui passerait de 31 à 80 membres. Québec veut ainsi permettre aux 14 maires des villes reconstituées d'y siéger.

### Tremblay en colère

D'un naturel généralement posé, Gérald Tremblay contenait mal sa colère durant la conférence de presse.

« Les discussions que j'ai eues avec la ministre (Nathalie Normandeau) ont été très claires à cet effet-là. Il y aurait trois maires des villes reconstituées et deux maires des arrondissements de Montréal. Donc un contrôle du secrétariat par les villes reconstituées », a-t-il dit.

À Québec, la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, a reconnu que son gouvernement souhaitait initialement que ce Secrétariat soit composé en majorité de maires des villes défusionnées, avant de changer d'idée. « On n'a pas cru bon, avec les commentaires que nous avons reçus par la suite, de retenir cette proposition », a-t-elle dit. Le projet de loi ne précise pas la composition du Secrétariat.

Le chef de l'opposition officielle à l'hôtel de ville de Montréal, Noushig Eloyan, appuie de son côté les propos de Tremblay. « C'est absolument électoraliste. C'est très clair que le gouvernement, pour plaire à sa base électorale de l'Ouest-de-l'Île, est prêt à négocier l'avenir de Montréal. Ça ne se fera jamais », a-t-elle dénoncé.

De leur côté, les maires des villes défusionnées ont accueilli favorablement mais sans enthousiasme le projet de loi. « C'est un pas en avant », a dit Karen Marks, mairesse de Westmount et porte-parole de l'association des maires de banlieue. « C'est un bon commencement », a renchéri Bill Tierney, maire de Sainte-Anne-de-Bellevue, une ville de l'Ouest.

### Charest agacé

Visiblement agacé par les attaques de Gérald Tremblay, le premier ministre Jean Charest a répliqué avec une remarque cinglante. « Quand le maire Tremblay a fait sa première campagne à la mairie, il avait un discours sur les fusions très différent de celui qu'il a aujourd'hui », a-t-il lancé. M. Charest faisait allusion au fait que M. Tremblay, appuyé par des opposants aux fusions, avait promis une décentralisation en faveur des arrondissements, donc des anciennes villes de banlieue, en 2001.

Jean Charest s'est défendu de favoriser les villes de l'Ouest-de-l'Île au détriment de Montréal pour permettre à son parti de rétablir les ponts avec la communauté anglophone, furieuse de récentes décisions. « Nous avons proposé des solutions qui sont le reflet des besoins de la population du Québec. On va continuer de travailler avec le maire de Montréal et les autres maires », a-t-il affirmé.

### L'opposition partagée

Le PQ a condamné la création éventuelle du Secrétariat d'agglomération. En déposant le projet de loi 22, « le gouvernement libéral a commis sa plus grande erreur » de la session, a lancé la leader parlementaire Diane Lemieux. Le PQ est toutefois favorable à l'octroi de pouvoirs de taxation à Montréal, l'une de ses promesses électorales.

Le chef de l'ADQ, Mario Dumont, qui a courtisé les défusionnistes au cours des derniers mois, est resté évasif au sujet du Secrétariat. Il a cependant déploré « l'espèce de marchandage » fait par le gouvernement qui, à l'égard de Montréal, tente « d'arracher d'une main et de redonner de l'autre ». Il a rappelé que l'ADQ préconise l'abolition des conseils d'agglomération. Le projet de loi 22 fera l'objet de consultations en commission parlementaire cet automne.

Par ailleurs, dans son projet de loi, le gouvernement Charest accorde à Montréal de nouveaux pouvoirs de taxation qui lui permettraient de renflouer ses coffres. Comme *La Presse* le révélait mercredi, le projet de loi permet à Montréal de taxer les stationnements commerciaux et les billets de spectacles de toutes sortes. La Ville pourrait également instaurer une taxe sur les repas et les boissons consommés dans un restaurant.

## Qui fait quoi ?

### Conseil d'agglomération

À l'heure actuelle, le conseil d'agglomération compte 31 membres: 16 élus de Montréal et 15 des villes défusionnées. L'attribution des voix est proportionnelle au poids démographique de chacune des villes: 87 % pour Montréal et 13 % pour les villes défusionnées. Le conseil d'agglomération prend des décisions concernant l'évaluation foncière, les services de police et d'incendie, le logement social, l'alimentation en eau, l'assainissement des eaux, le transport en commun et le plan de gestion des déchets. Avec le projet de loi 22, Québec veut faire passer le nombre de ses membres de 31 à 80, en intégrant tous les élus siégeant au conseil municipal de Montréal. L'attribution des voix resterait toutefois le même.

### Secrétariat d'agglomération

C'est une nouvelle structure que le gouvernement propose de créer dans son projet de loi. Québec voulait que les villes défusionnées y soient majoritaires, mais a finalement renoncé à définir la composition du secrétariat.

Cette structure aurait pour fonction:

– « de favoriser la circulation de l'information entre la municipalité centrale et les municipalités reconstituées »,

– « de procéder à des vérifications sur tout aspect de l'administration de la municipalité centrale qui intéresse l'agglomération »,

– « de formuler des avis et de faire des recommandations au conseil d'agglomération sur tout sujet ayant un lien avec l'exercice d'une compétence d'agglomération ».

Le secrétariat a également « le droit d'exiger de tout employé (de Montréal) tous les renseignements, rapports et explications qu'il juge nécessaires ».

### Conseil municipal

Montréal et les 14 villes défusionnées ont leur propre conseil municipal qui gère les questions locales.

# Une taxe « ridicule »

## Restaurateurs et propriétaires de stationnements protestent

CATHERINE HANDFIELD

Le nouveau pouvoir de taxation accordé à la Ville de Montréal sème la grogne chez les principaux intéressés. Restaurateurs et propriétaires de stationnements de la métropole ont vivement réagi, hier, à la décision du ministère des Affaires municipales.

« Le gouvernement provincial a perdu le nord », a lancé le vice-président aux affaires publiques de l'Association des restaurateurs du Québec, François Meunier.

Il voit d'un bien mauvais œil le retour à des taxes spécifiques sur les biens et services. « La TPS a été créée pour éviter les injustices dans l'industrie, souligne-t-il. Ce serait un retour en arrière malheureux, qui désavantagerait grandement Montréal sur le plan de la concurrence. »

Pas question d'être la « vache à lait », avertit M. Meunier.

Même son de cloche du côté des propriétaires de stationnements. « Cette nouvelle taxe serait ridicule, estime Grégoire Verekos, propriétaire de deux stationnements extérieurs à Montréal. Tous les stationnements privés feraient faillite. »

Il espère que la Ville n'utilisera pas ce nouveau pouvoir de taxation. Sans quoi il s'y opposera, promet-il. « Les propriétaires de stationnements ont déjà commencé à s'organiser. »

### Le milieu des arts inquiet

Rappelons que le milieu culturel montréalais s'est indigné, mercredi, en apprenant que la taxe s'appliquerait également aux billets de spectacle.

En entrevue à *La Presse*, les présidents de l'ADISQ, de Culture Montréal et du partenariat du Quartier des spectacles avaient tous exprimé de sérieuses réserves sur le nouveau pouvoir de leurs élus municipaux.

YVES BOISVERT

# Pour un sous-secrétariat adjoint de préfecture d'agglutination fusionnelle régionale, genre

Quand j'étais petit, les choses étaient trop simples. Il n'y avait pas toutes ces sortes de crèmes glacées et de politiciens.

Chaque année, on nous en invente de nouvelles. Il n'y a pas de limites. J'ai goûté l'autre jour « fraise basilic ». Épatant.

Même chose pour les politiciens. Qu'est-ce qu'on nous proposait, avant ? Il y avait marguillier, échevin (un vieux mot pour un vieux conseiller municipal) et député. Ça faisait pauvre.

Aujourd'hui ? Juste pour Montréal, quelqu'un peut siéger à la CMM, au conseil d'agglomération, à la Ville, dans son arrondissement et jouer de la guitare en même temps. N'est-ce pas formidable ? N'est-ce pas le signe d'une ville prospère ?

Et voilà que la ministre des Affaires municipales nous propose de créer une nouvelle structure, le « secrétariat d'agglomération ». Pour quoi faire ? « Ce secrétariat a pour fonctions de favoriser la circulation de l'information, de procéder à des vérifications sur tout aspect intéressant l'agglomération et de formuler des avis et faire des recommandations au conseil d'agglomération. »

Pourquoi pas ! Allez hop, en route vers de nouveaux sommets, rajoutez-moi un secrétariat ! On ne sait pas trop qui siégera là-dessus, la loi ne le dit pas, ne prévoit aucun mécanisme de nomination, mais on sait qu'il aura le pouvoir d'exiger des informations des employés de la Ville de Montréal – pas aux autres. Et il aura une personnalité juridique, ce qui veut dire le pouvoir d'entreprendre des recours judiciaires.

***Ce gouvernement aggrave la situation chaque fois qu'il prétend s'occuper de Montréal. Il vaudrait mieux qu'il s'occupe franchement des régions.***

Et comme si on n'avait pas assez d'élus à Montréal, on va faire passer le nombre de membres du conseil d'agglomération de 31 à… 80.

Cette exorbitance touche presque à la poésie.

Mais ce n'est pas assez. Montréal mérite plus, Montréal mérite mieux.

Je suggère donc ici, en primeur, une toute nouvelle structure qui, sans chapeauter toutes les autres, lui serait parallèle, et servirait à faire asseoir à une même table, quoique avec des sièges différents, tous les élus, intervenants et ratons-laveurs concernés.

Mais pas seulement les concernés. Les non-concernés aussi. Car les gens non concernés paient également des taxes.

Le but de cette structure serait précisément cela : faire asseoir tous ces gens. Ils vont être tellement fatigués de se promener d'une structure à l'autre. Dans ma structure à moi, ils viendraient se reposer. Il ne se passerait absolument rien. Mais on ne ferait pas semblant. On le dirait, ce serait écrit dans la loi : structure pour rien, avec un e : E-rien.

Je lui ai trouvé un nom, quelque chose de simple et informatif, tout en étant porteur d'espoir.

Cela s'appellerait le « Sous-secrétariat adjoint de préfecture d'agglutination fusionnelle régionale de Montréal des ponts et chaussées, des grappes, des loisirs, de la sidérurgie et des ratons-laveurs inc. » Genre.

////////////////////////////

Comment voulez-vous prendre au sérieux ces galimatias législatifs ? Ce gouvernement aggrave la situation chaque fois qu'il prétend s'occuper de Montréal. Il vaudrait mieux qu'il s'occupe franchement des régions.

Non content d'avoir compliqué à l'extrême l'administration municipale par la défusion, voilà que le gouvernement Charest veut réparer les gaffes montréalaises du passé (les siennes surtout) par un alourdissement général.

Remarquez, il y a peu de chances réelles que ce projet de loi survive dans le contexte politique à Québec. Il est rédigé de manière tellement sommaire, tellement sur le coin du bureau de la ministre, qu'on jurerait qu'il a été créé pour périr…

Et pour permettre aux libéraux de prétendre avoir entendu les maires des banlieues de l'Ouest-de-l'Île.

On ne réglerait rien avec ça, on ne ferait que donner un nouveau pouvoir de nuisance aux défusionnés.

La solution au gâchis fusions-défusions à Montréal passe au contraire par une simplification.

L'idée du maire Gérald Tremblay d'abolir le conseil d'agglomération et de faire siéger les maires de banlieue dans un conseil municipal élargi n'est peut-être pas parfaite, mais elle a du sens. Elle permet à l'opposition à l'hôtel de ville d'avoir son mot à dire sur les sujets d'agglomération. Et elle fait l'économie d'une structure.

On ne reviendra pas en arrière. Et on n'avancera pas en braquant Montréal, ni en lui mettant de nouvelles structures dans les jambes.

Quelle ironie, tout de même, et quelle maladresse : dans un projet de loi où, enfin, on donne des pouvoirs nouveaux à Montréal, on réussit à enrager le maire Tremblay – qui a entièrement raison de l'être.

Lâchez pas, monsieur le maire, vous êtes beau fâché – au fait, parlant de structurite aiguë, avez-vous eu le message de Larry Smith ?

COURRIEL
**Pour joindre notre chroniqueur : yves.boisvert@lapresse.ca**

## **Des planchistes** envahissent la rue

PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE ©

**Près de 200 adeptes de la planche à roulettes ont envahi sans prévenir les rues du centre-ville de Montréal, hier en fin d'après-midi à l'heure de pointe. Ces jeunes de 10 à 25 ans ont roulé pendant près d'une heure dans la rue Sainte-Catherine et sur le boulevard De Maisonneuve et l'avenue De Lorimier, causant quelques problèmes de circulation. En participant à cette manifestation improvisée, les jeunes ont voulu déplorer l'absence d'un *skatepark* extérieur d'envergure où ils pourraient pratiquer leur art en toute sécurité dans la métropole.**

## Un délai pour l'UQAM

Appelé à approuver le plan de redressement de l'UQAM, l'assemblée des gouverneurs du réseau de l'Université du Québec (UQ) ne l'a finalement ni accepté ni refusé. L'UQAM a présenté la semaine dernière son plan de redressement contenant plusieurs mesures visant à régler ses problèmes financiers. Pierre Moreau, président de l'Université du Québec, a dit qu'il lui laisse plus de temps pour se réajuster. Entre-temps, l'UQAM attendra la décision de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, qui doit elle aussi approuver ou non le plan de redressement.

— Ariane Lacoursière

# La police serre la vis aux gangs de rue dans Côte-des-Neiges

CAROLINE RODGERS

À l'approche de la belle saison, les postes de quartier 25 et 26, dans Côte-des-Neiges, intensifient leurs actions pour prévenir les crimes liés aux gangs de rue.

Depuis le 16 avril, des groupes d'intervention locale (GIL) patrouillent le quartier à pied et à vélo en ciblant des endroits stratégiques comme les parcs et les stations de métro. Une vingtaine d'arrestations ont eu lieu depuis le début de l'opération. La plupart concernaient la possession simple de stupéfiants, les vols qualifiés, la violence conjugale et les méfaits comme les graffitis.

Les stations de métro Snowdon et Plamondon font l'objet d'une attention particulière. Des agents montent aussi à bord des autobus dans le but de décourager les voleurs, qui ciblent des victimes potentielles parmi les jeunes passagers en possession d'iPod.

« Si Côte-des-Neiges est le lieu de résidence de plusieurs membres des gangs de rue, nombre d'entre eux sortent du quartier pour commettre leurs délits », explique la commandante Simonetta Barthes, qui ajoute que la police n'est pas en mesure d'identifier quel gang précis et combien de membres sont présents dans le secteur.

Selon M^me^ Barthes, la visibilité des patrouilles à pied et en uniforme a un impact important. « Les gangs savent qu'on est là et qu'on les observe, et les citoyens qui nous voient se sentent rassurés », dit-elle.

# TRANSFORMER LE VERT EN OR – UN EXPLOIT DIGNE DE MENTION.

**TOUTES NOS FÉLICITATIONS**

**À LA** FONDATION airpur

qui a remporté l'OR à l'occasion du gala de remise

**DES PRIX CANADIENS DE L'ENVIRONNEMENT 2007.**

*Cette année, le programme Autos-o-ciel de la Fondation Air pur a obtenu la plus haute distinction des Prix canadiens de l'environnement pour la catégorie Changements climatiques. À la General Motors du Canada, notre engagement envers la protection de l'environnement se traduit notamment par notre implication dans le programme Autos-o-ciel. Lancé par la Fondation Air pur en 2000, ce programme vise à débarrasser nos routes des vieux véhicules polluants qui y circulent. Ces véhicules sont alors mis hors service et recyclés en toute sécurité. À ce jour, Autos-o-ciel a permis de mettre plus de 50 000 véhicules à la retraite permanente. Voilà des actions concrètes qui suscitent la fierté de tous les employés de GM, commanditaire automobile exclusif du programme*. Quand vous envoyez votre vieille bagnole « au ciel », GM vous offre même une réduction de 1 000 $ sur presque tous les véhicules GM neufs offrant un meilleur rendement énergétique. Une valeur ajoutée pour vous. Mais surtout une valeur inestimable pour nos enfants.*

autos-o-ciel
une histoire d'auto qui finit bien

GM Canada

CHEVROLET PONTIAC BUICK GMC SATURN SAAB HUMMER Cadillac

3491018A

*Pour obtenir tous les détails, visitez http://www.carheaven.ca/french/utilities/legal.aspx

FIN DE SESSION PARLEMENTAIRE

# Charest se félicite, Dumont s'accorde le mérite

MALORIE BEAUCHEMIN

**QUÉBEC** — À l'heure des bilans de fin de session parlementaire, le premier ministre Jean Charest s'est félicité des réalisations de son gouvernement. Mais le chef de l'opposition officielle, Mario Dumont, n'a pas manqué de s'accorder de mérite pour plusieurs de ces engagements tenus, qu'il considère comme des idées de l'ADQ.

« C'était frappant comment les propositions, les idées, les suggestions de l'ADQ ont été au cœur de la campagne électorale. Et une fois la campagne passée, ça n'a pas tellement changé, a affirmé M. Dumont. Je dois noter l'influence marquée qu'ont eue les idées de l'ADQ durant cette saison politique. »

Le chef de l'ADQ attribue à son parti les revirements du gouvernement sur la grève à la STM, sur la représentativité du Québec au Parlement d'Ottawa et sur la vente d'une partie du parc du Mont-Orford.

Le bulletin chiffré, la consultation publique sur les conditions de vie des aînés, la création de la commission Castonguay sur le financement de la santé, font aussi référence au programme électoral de l'ADQ, estime M. Dumont. « Il semble que les choses qu'on met de l'avant touchent des points importants pour la population. Tant mieux si ça se réalise », a-t-il dit.

PHOTO JACQUES BOISSINOT, PC

**Le premier ministre québécois Jean Charest agissait à titre de guide lors de la visite des élèves de l'école Saint-Esprit de Sherbrooke, hier, à l'Assemblée nationale.**

Le premier ministre a rejeté cet argument, prétextant qu'il n'avait fait « qu'écouter très attentivement ce que les Québécois avaient dit le 26 mars », jour de l'élection de son gouvernement minoritaire.

« Je ne pense pas qu'il y ait un quelconque monopole sur les idées. C'est une question de bon sens et de bonnes politiques publiques, a dit M. Charest, répondant à une question en anglais. Ce qui est une mauvaise politique publique, c'est quand l'ADQ affirme qu'elle va voter contre le budget avant de l'avoir vu. »

Écorchant à maintes reprises le chef de l'opposition officielle adéquiste, qu'il accuse d'avoir travaillé pour le bénéfice de son parti plutôt que pour les intérêts des Québécois, le premier ministre a estimé que le gouvernement avait réussi à bien fonctionner, malgré son statut minoritaire. Des huit engagements qu'il avait pris dans son discours inaugural, M. Charest estime en avoir réalisé cinq, dont le plus important: la réduction des impôts des contribuables de 950 millions.

« Je me réjouis du fait que la session parlementaire actuelle a fini dans l'harmonie, que les trois partis politiques à l'Assemblée nationale, aujourd'hui, ont trouvé l'occasion de parler d'une même voix sur le projet de loi du Mont-Orford », a-t-il conclu. À la demande des partis d'opposition, la ministre de l'Environnement a fait adopter hier un projet de loi où il n'est plus question de vendre les terrains du parc.

Mais Mario Dumont a pour sa part accusé Jean Charest de s'être comporté à maintes reprises comme s'il était à la tête d'un gouvernement majoritaire.

« Il a déposé son budget comme un gouvernement majoritaire et il a misé tous ses jetons sur le fait que le Parti québécois, pour des raisons organisationnelles, pour des raisons de chefferie, n'oserait pas (défaire le gouvernement) », a dit le chef de l'ADQ, qui a aussi jugé sévèrement la gestion de la crise actuelle dans le système de santé, montrant du doigt le ministre Philippe Couillard, « le grand responsable du pire échec de ce gouvernement ».

Par ailleurs, M. Dumont ne considère pas avoir commis une erreur en étant absent de l'Assemblée nationale le jour où s'est jouée l'issue de la crise budgétaire, fin mai. Parlant d'une question « perceptuelle », il a souligné avoir « le sentiment du devoir accompli d'avoir voté contre un budget qui est mauvais pour les Québécois ».

### Le PQ satisfait de sa session

Le Parti québécois, quant à lui, s'est dit satisfait d'avoir fait modifier le budget Jérôme-Forget pour y inclure des sommes consacrées à l'aide aux élèves en difficulté, aux soins à domicile et aux régions-ressources. Avec la démission dans la controverse de son chef André Boisclair le jour même de l'ouverture de la session, le PQ a connu un début « difficile », a reconnu le chef intérimaire, François Gendron.

Le leader du PQ, Diane Lemieux, s'est félicitée d'avoir fait modifier les règles parlementaires pour assurer une présence accrue de son parti.

## Enseignants sans permis

# Les libéraux se défendent

ARIANE LACOURSIÈRE

Attaqué par l'opposition, le Parti libéral s'est défendu, hier, de n'avoir rien fait pour stopper la hausse du nombre d'enseignants sans permis au Québec.

Comme l'annonçait *La Presse* hier matin, le nombre d'enseignants sans permis a subi une hausse de 65 % cette année et a atteint le nombre record de 1739. Ces personnes ne possédant pas de diplôme en pédagogie ont enseigné principalement des matières pour lesquelles elles ne sont pas qualifiées.

« L'an dernier à pareille date, le Parti québécois s'était inquiété de la grave pénurie d'enseignants qualifiés, et on notait que cette réalité-là allait en s'accroissant. Nous avions réclamé un plan d'urgence de la part du ministre de l'Éducation, mais il avait choisi de repousser le problème », a critiqué Diane Lemieux, leader du Parti québécois.

Mme Lemieux a attaqué le Parti libéral en lui rappelant que « plus de 1700 enseignants sans permis dans nos écoles, ce n'est pas rien ». « Est-ce que la ministre a un plan d'urgence maintenant pour faire en sorte que ce problème-là soit résolu dès l'automne prochain? » a-t-elle demandé.

### Mesures correctives

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a répliqué que son prédécesseur, Jean-Marc Fournier, avait bel et bien mis sur pied différentes mesures pour corriger la situation. « Elles ont fonctionné parce que s'il n'avait pas pris les mesures, ça aurait été encore pire », a-t-elle dit.

Mme Courchesne a ajouté que « le problème se situe essentiellement dans deux matières: l'anglais langue seconde, et les sciences et la technologie »; elle a assuré que la situation sera « considérablement rétablie d'ici 2008-2009 ».

**22 JUIN** FIN DES CLASSES

# L'APRÈS-MIDI DE LA **DERNIÈRE CLOCHE**

PRESQUE UN MILLION D'ÉCOLIERS PRENDRONT LA CLÉ DES CHAMPS CET APRÈS-MIDI. FINI L'ÉCOLE POUR L'ÉTÉ. MAIS POUR D'AUTRES – QUI Y ONT ENSEIGNÉ, NETTOYÉ LES CLASSES, AIDÉ LES JEUNES À TRAVERSER LA RUE – L'HEURE DE LA RETRAITE A SONNÉ. POUR EUX, C'EST L'APRÈS-MIDI DE LA DERNIÈRE CLOCHE.

SOPHIE OUIMET-LAMOTHE
ET MARTIN CROTEAU

À l'extérieur, le soleil brille. Dans la classe de sixième année, 23 enfants ont du mal à tenir en place: plus que quelques heures et ils seront libres pour l'été. Le prof, lui, arbore un sourire mi-figue, mi-raisin. C'est que Gilles Gagnon s'apprête aussi à quitter l'école des Saints-Martyrs-Canadiens. Après 34 ans d'enseignement, il prend sa retraite.

Difficile de ne pas s'attacher à des élèves qu'on appelle par leur prénom tous les jours pendant 10 mois. Mais cette année, le petit pincement au cœur est un peu plus fort. « En ce moment, je me sens nostalgique parce que j'aime beaucoup ce que je fais. Mais le vrai choc, je vais l'avoir à l'automne parce que chaque année j'ai hâte de recommencer », confie-t-il.

Gilles Gagnon est un vétéran. Plus l'entretien avance, plus ça paraît. Sans perdre le fil de la conversation, il ramène ses troupes à l'ordre. « Cédric, on baisse le volume! » « Francis, qu'est-ce qui ne va pas? » Puis, le calme revenu, il livre son secret: « Pour enseigner, il faut que tu aimes ça. Sinon, change de carrière! »

À Ahuntsic, un habitant sur trois est un immigré. Dans la classe, moins de la moitié des élèves sont des Québécois « de souche ». Les Yasmine, Mohamed, Roberto viennent des quatre coins du monde. Tout un choc culturel pour un prof qui a donné ses premiers cours au Lac-Saint-Jean. « À mon arrivée, il y a 11 ans, je pensais être ailleurs qu'au Québec. J'avais l'impression d'être dans un autre pays. »

**« Le vrai choc, je vais l'avoir à l'automne parce que chaque année j'ai hâte de recommencer. »**

En 1973, sa première année, il n'y avait pas d'ordinateurs dans les classes, ni de psychoéducateurs, ni de rétroprojecteurs. Les enfants n'étaient ni plus ni moins intelligents. Et pourtant, le métier était bien différent. « Quand un professeur avertissait un père ou une mère, on avait totalement confiance en lui, on lui donnait toute l'autorité pour ramener les choses à l'ordre. Aujourd'hui, on met souvent en doute ce que les professeurs disent. »

Trente-quatre classes de 25 sièges, cela fait 850 élèves. Gilles Gagnon en a vu de toutes les couleurs, il a corrigé toutes les fautes, il a subi tous les tempéraments. Ses anciens, il les croise fréquemment. Certains ont fait des études brillantes, le droit, la médecine. D'autres croupissent en prison.

Au fil des ans, le prof a côtoyé la crème, mais il a aussi été confronté au pire. Que répondre, lorsqu'une ancienne élève lui confie qu'elle est enceinte, qu'elle a peur d'en parler à ses parents? Comment conseiller un garçon de sixième année qui découvre qu'il est homosexuel? « On est au courant de bien des choses que les enfants vivent au plan personnel. Et ils vont te faire confiance à toi parce que souvent, les parents n'ont pas toujours le temps de les écouter. »

### Le mythe de la retraite dorée

Selon le ministère de l'Éducation, un peu plus de 2000 enseignants ont pris leur retraite l'année dernière, parmi les 70 000 professeurs des écoles publiques du Québec.

« Je brise tout de suite un mythe: ce n'est pas vrai que les anciens enseignants sont millionnaires », affirme Luc Vallerand, directeur de l'Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic (AQRP). Selon lui, le revenu moyen des anciens travailleurs de l'État oscille autour de 18 000$ par année.

Une retraite, ça se prépare, explique M. Vallerand. Autant du point de vue financier qu'émotif. Les travailleurs qui partent à cause d'un problème de santé ou d'une suppression de poste sont plus vulnérables à la détresse psychologique. « Quelques personnes sont même allées jusqu'au suicide », dit-il.

« Le niveau de préparation à la retraite dans la fonction publique est faible, surtout en éducation et en santé », poursuit M. Vallerand. Souvent, les futurs retraités ne sont pas prêts à faire le saut.

C'est le cas de Mary Mastroianni qui, après 35 ans d'enseignement, range ses craies pour de bon. De son propre aveu, elle n'est pas prête à prendre sa retraite. « J'ai encore plein d'énergie. J'aurais continué pendant au moins deux ans », admet la professeure d'anglais au primaire.

C'est sa famille qui l'a convaincue d'arrêter. « Tu le mérites », lui a dit son mari. Elle a aussi deux grands garçons de 25 et 30 ans. L'un d'eux travaille à Ottawa et s'est marié la semaine dernière. L'autre vit à Orlando, en Floride. Elle a un petit-fils là-bas, qu'elle va pouvoir gâter plus souvent.

La carrière de Mary, 58 ans, a

# Raymond Hamel peut ranger son balai

MARTIN CROTEAU

L'interphone casse? Appelez le concierge. Une fuite d'eau? Le concierge. Un rat court dans le couloir? Devinez! Mais depuis mercredi, l'ancien concierge de l'école Notre-Dame de Terrebonne n'a plus à gérer les imprévus. Raymond Hamel vient de commencer sa nouvelle vie: celle de retraité.

Après 16 ans à balayer les couloirs, frotter les toilettes, entretenir les platebandes, Raymond Hamel estime n'avoir pas volé quelques années de repos. « Je suis bien content de partir: j'ai assez travaillé! » lance à la blague l'homme de 66 ans.

Pupitres barbouillés et papiers laissés à la traîne ne sont parfois que la pointe de l'iceberg. Dans une école de 450 gamins, les mauvais coups sont loin d'être rares.

Le dernier incident débute par un coup de téléphone, en pleine période de cours. « Viens vite, il y a un dégât dans les toilettes! » À son arrivée sur les lieux, un seul mot lui vient en tête: « les p'tits maudits ». « C'était bloqué avec des balles de tennis. Il y avait de l'eau partout dans les toilettes des garçons, jusque dans le corridor », se rappelle-t-il.

Raymond Hamel s'y connaît aussi en matière de chasse aux rongeurs. « Il y avait eu un refoulement d'égout et les plombiers avaient travaillé sur la tuyauterie. C'est probablement comme ça qu'un rat est entré. Les professeurs avaient peur de le chasser. » Au terme d'une folle poursuite, c'est finalement lui qui a tué la bête.

Mais au fil des ans, il ne s'est jamais plaint. Il jure être rentré à la maison en riant tous les soirs. Et c'est beaucoup mieux ainsi. Pour avoir pratiqué son métier pendant toutes ces années, il faut avoir bon caractère!

Après avoir travaillé pour Hydro-Québec et passé 20 ans comme conducteur de monte-charge dans une entreprise de portes et fenêtres, rien ne l'avait préparé pour son boulot. « Je n'avais jamais travaillé avec des enfants, dit-il. J'ai vite compris qu'il faut les écouter, leur parler. »

Il faut dire qu'il avait eu de l'entraînement: il a quatre enfants et 12 petits-enfants. Raymond Hamel compte occuper ses journées en compagnie de sa petite famille. Il veut aussi se mettre au sport, chausser ses patins à roulettes, partir en vélo, s'entraîner.

Pendant ce temps, l'école Notre-Dame de Terrebonne prépare également de grands changements: après avoir accueilli des élèves du primaire pendant 52 ans, elle deviendra le Centre de formation professionnelle L'Avenir.

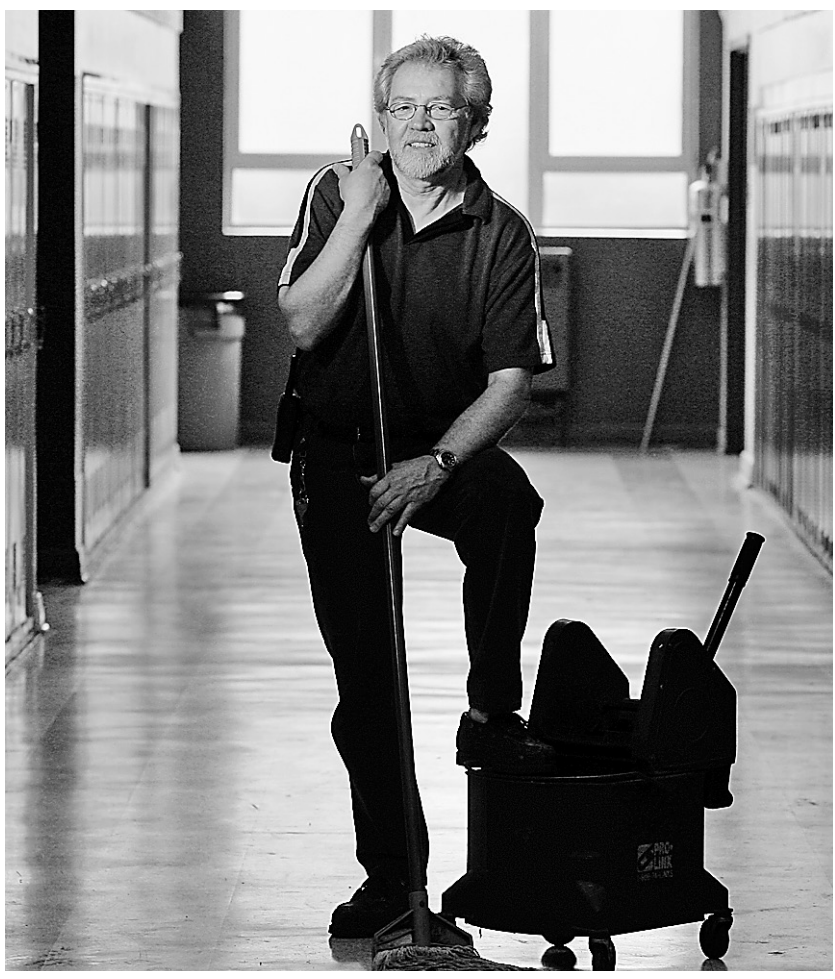

PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE ©
**« Je suis bien content de partir: j'ai assez travaillé! » blague Raymond Hamel.**


## Concordia confère cinq doctorats honoris causa à la collation des grades du printemps

Les 18, 19 et 20 juin derniers, l'Université Concordia a décerné 4 074 diplômes de 1er, 2e et 3e cycles. Elle a également conféré un doctorat honoris causa à cinq Canadiens de renom.

**Howard Alper** a été vice-recteur à la recherche à l'Université d'Ottawa. Il est réputé pour avoir mis au point des outils qui synthétisent et modifient les molécules. En 2000, M. Alper a été le premier à recevoir du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) la médaille d'or Gerhard-Herzberg, qui s'accompagne d'un prix d'un million de dollars répartis sur cinq ans.

**Jean-Claude Turcotte** est archevêque de Montréal depuis 1990 et cardinal de la sainte Église romaine depuis 1994. Pasteur infatigable, il est à la tête des 250 églises de son diocèse et contribue à recueillir près de deux millions de dollars par année grâce à la collecte de l'Église catholique de Montréal afin de soutenir les œuvres philanthropiques et spirituelles de l'Église.

**André Desmarais** est président et co-chef de la direction de Power Corporation du Canada, l'une des entreprises les plus florissantes du Canada, présente en Amérique du Nord, en Europe et en Asie dans les secteurs des médias, des produits forestiers et des services financiers. Il contribue inlassablement à promouvoir le Canada et ses entreprises, aussi bien au pays qu'à l'étranger.

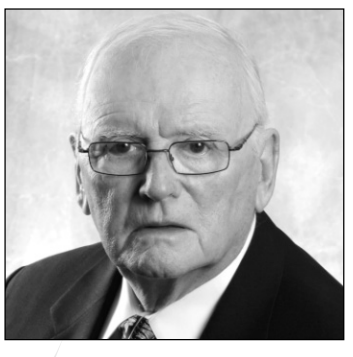

**Don McNaughton** est un grand ami de Concordia depuis plus de trente ans. Il a été décoré de la médaille Loyola en 1991. M. McNaughton a présidé le conseil d'administration de l'Université de 1981 à 1987; il est maintenant gouverneur émérite.

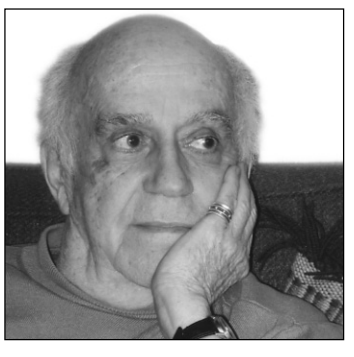

**Grant Munro** est à la fois réalisateur, producteur, acteur, scénariste et monteur. Pionnier de l'animation cinématographique, il a travaillé pendant plus de 40 ans avec Norman McLaren à l'Office national du film du Canada.

3492113A

UNIVERSITÉ Concordia UNIVERSITY

# 22 JUIN FIN DES CLASSES

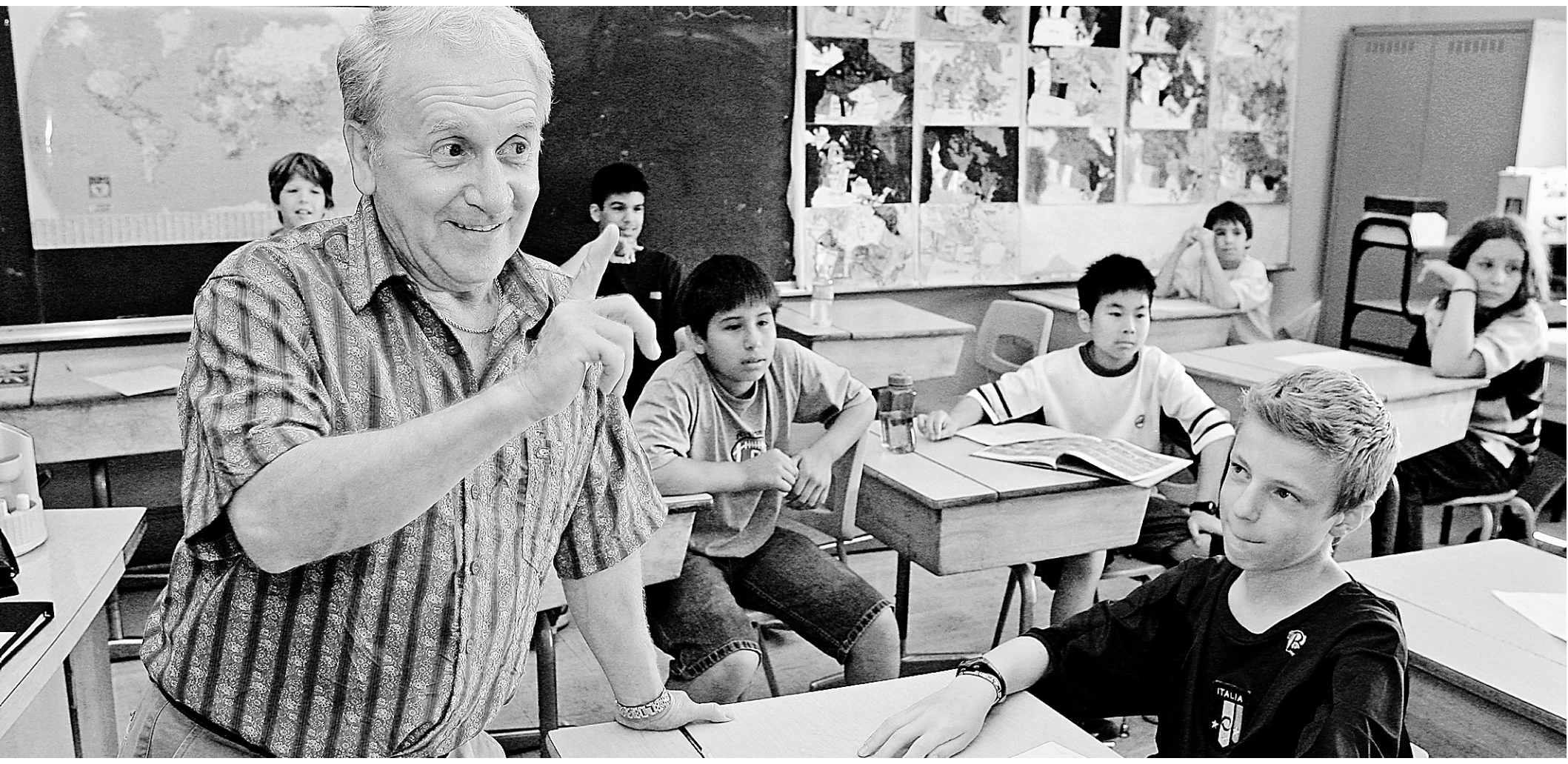

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE ©

**Gilles Gagnon a enseigné pendant 34 ans. Il a passé les 11 dernières années à l'école des Saints-Martyrs-Canadiens, dans le quartier Ahuntsic.**

commencé en 1972. Depuis 1983, elle enseigne à l'école Marie-Favery, dans le quartier Villeray à Montréal. Des visages, elle en a vu passer. Si bien que parfois, elle ne reconnaît pas d'anciens écoliers venus lui rendre visite.

Il n'est pourtant pas rare qu'elle ait dans sa classe des enfants d'élèves à qui elle a déjà enseigné. L'année dernière, elle a même formé une stagiaire qui avait appris l'anglais dans sa classe !

### La passion d'enseigner

L'amour de sa vie, c'est l'enseignement. Elle n'est pas trop nostalgique pour l'instant, puisque cette fin d'année ressemble à tant d'autres qu'elle a vécues. « Le vide, je vais le ressentir en septembre, quand je ne retournerai pas en classe. Là, ça va être dur », dit-elle.

Pour que la coupure soit graduelle, Mary aimerait faire un peu de suppléance l'automne prochain. Elle veut aussi donner des cours d'anglais privés aux adultes ou aux enfants en difficulté. « Je ne quitterai jamais l'enseignement », dit-elle fermement.

Dès la fin des classes, elle s'envolera pour les Bahamas, où elle passera les deux prochaines semaines. Elle ne sait pas trop ce qu'elle va faire en septembre. « Je pense qu'il va falloir que je fasse un autre voyage pour me changer les idées ! » lance-t-elle en riant.

PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE ©

**Aujourd'hui, Jean-Paul Handfield mettra son uniforme de brigadier pour la dernière fois. Après 16 ans de métier, il prend enfin sa retraite.**

# Jean-Paul Handfield, feu vert pour la retraite

SOPHIE OUIMET-LAMOTHE

Du jour au lendemain, Jean-Paul Handfield a perdu son emploi. L'usine où il travaillait depuis 20 ans a fait faillite. Après avoir aligné quelques petits boulots qui ne lui plaisaient pas, il s'est découvert une nouvelle vocation. Il est devenu brigadier.

C'était en 1989. Seize ans plus tard, M. Handfield est toujours fidèle au poste. Matin, midi et soir, il aide les élèves d'une école primaire à traverser la rue en toute sécurité. Il faut le voir brandir sa pancarte rouge ou donner un énergique coup de sifflet. Les automobilistes, intimidés, lui obéissent au doigt et à l'œil.

C'est lui qui fait la loi au coin des boulevards Léger et Sainte-Gertrude, à Montréal-Nord.

L'intersection est achalandée, bruyante. Ni le vacarme des autobus ni le soleil brûlant ne semblent déranger M. Handfield. Il est dans son univers.

Il ne reviendra toutefois pas l'automne prochain. À 60 ans, il est fatigué. M. Handfield a envie de se reposer avec sa femme, qui a déjà pris sa retraite. C'est d'ailleurs elle qui l'a convaincu. « Pourquoi n'arrêterais-tu pas toi aussi ? Tu ne trouves pas que tu en as assez fait ? » lui a-t-elle demandé.

### Aimer les enfants

Il a expliqué aux écoliers qu'il ne serait plus là en septembre. « Ah, c'est de valeur ! » ont-ils répondu. Avec le temps, le brigadier a noué des relations avec les jeunes et leurs parents. « Il faut aimer les enfants pour faire ce métier », dit celui qui est grand-père deux fois.

Il lui arrive de croiser d'anciens élèves qui étudient au secondaire ou au cégep. Souvent, ils le reconnaissent. Lui aussi se souvient d'eux. Ils se saluent. « Mais tabarnouche, ça grandit ! » s'exclame-t-il.

### Une retraite tranquille

M. Handfield n'a pas peur de trouver le temps long. Il va lire des romans policiers et de science-fiction, avec sa femme. Il va sortir un peu plus. Il va travailler dans l'atelier aménagé dans son sous-sol. Mais aussi, il va s'ennuyer de ses élèves.

C'est la dernière journée de M. Handfield aujourd'hui. A-t-il l'intention de remettre son uniforme dans quelques années ? « Pas du tout. C'est vraiment fin », dit-il d'un ton sans appel.

L'Opus Dei célèbre
50 ans au Canada
Vous êtes cordialement invité(e) à une Messe solennelle à l'occasion de la fête de saint Josémaria Escriva, fondateur de l'Opus Dei
www.fr.opusdei.ca
www.opusdei.ca

Présidée par
M. le cardinal Jean-Claude Turcotte
Mercredi 27 juin, 19 h 30
Cathédrale Marie-Reine-du-Monde
1085, rue de la Cathédrale, Montréal
3492477

MOTORISÉS - TENTES-ROULOTTES - ROULOTTES - CARAVANES À SELLETTE (FIFTH WHEELS)
LE GRAND SOLDE DE VR
du manufacturier
EST DE RETOUR!
L'AN PASSÉ, DES CENTAINES D'ACHETEURS CHANCEUX ONT ÉCONOMISÉ DES MILLIERS DE DOLLARS SUR LEUR VR.
Scotiabank Place
35 ACRES DE VR!
C'EST PLUS GROS QUE JAMAIS !
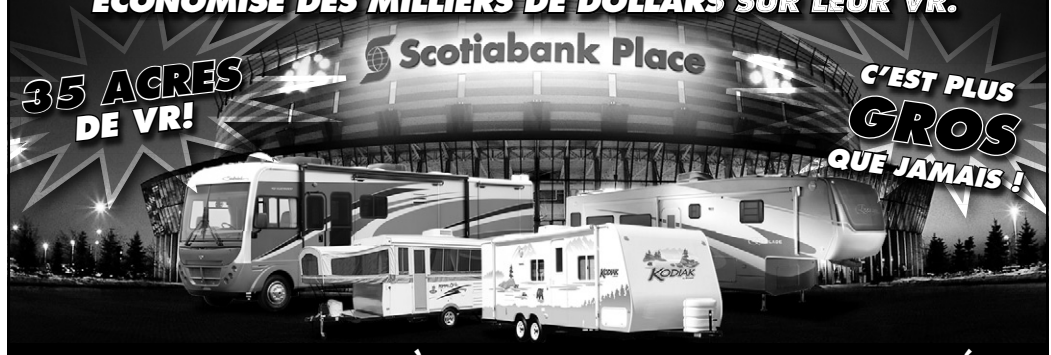
VOUS NE PAYEREZ RIEN À CE QUI RESSEMBLE AU PRIX DE DÉTAIL SUR LA PLUS GRANDE SÉLECTION DE VR RÉUNIS !
FAIBLE TAUX DE FINANCEMENT ! OFFRES SANS PAIEMENT !
OBTENEZ UN TOUT NOUVEAU VR AU PRIX DU MANUFACTURIER !
VENDREDI-22 JUIN SAMEDI-23 JUIN DIMANCHE-24 JUIN
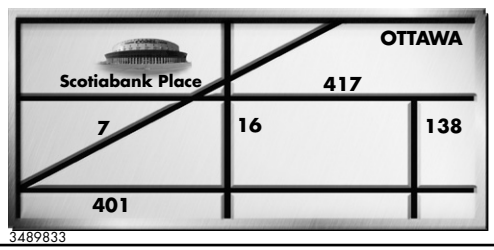

PLUS DE 300 VR À ÊTRE LIQUIDÉS
AUCUNE OFFRE RAISONNABLE NE SERA REFUSÉE.
SCOTIABANK PLACE
1-866-244-2508
3489833
3489834

POLITIQUE

POUR SÉDUIRE LES ÉLECTEURS QUÉBÉCOIS

# Le NPD mise sur le pacifisme et l'environnement

MARIE-ÈVE BLAIN-JUSTE

Le NPD misera sur le pacifisme et l'environnement pour rafler des votes aux libéraux du Québec. Et c'est Thomas Mulcair, présenté officiellement par son chef Jack Layton hier, qui remplira cette mission. L'ex-ministre de l'Environnement du Québec tentera de s'emparer du bastion libéral d'Outremont aux prochaines élections partielles, qui pourraient bien avoir lieu en septembre.

« Les fédéralistes ne doivent plus se sentir pris en otages par le Parti libéral qui aime bien se faire élire, mais ne fait rien quand il est au pouvoir », a dit Thomas Mulcair, critiquant ainsi le bilan des libéraux en matière d'environnement. Fort de son expérience au provincial, M. Mulcair espère déclasser Stéphane Dion sur son propre terrain; c'est un chef qui « manque de leadership », selon lui.

La guerre en Afghanistan est l'autre cheval de bataille du parti. Seul le NPD a une politique claire quant au retrait des troupes, affirme Jack Layton. « Le Canada a suivi la route de George Bush, ce qui fait réagir les Québécois », estime le chef du NPD. Il invite donc les électeurs d'Outremont à profiter de la partielle pour faire part de leur désaccord à Stephen Harper.

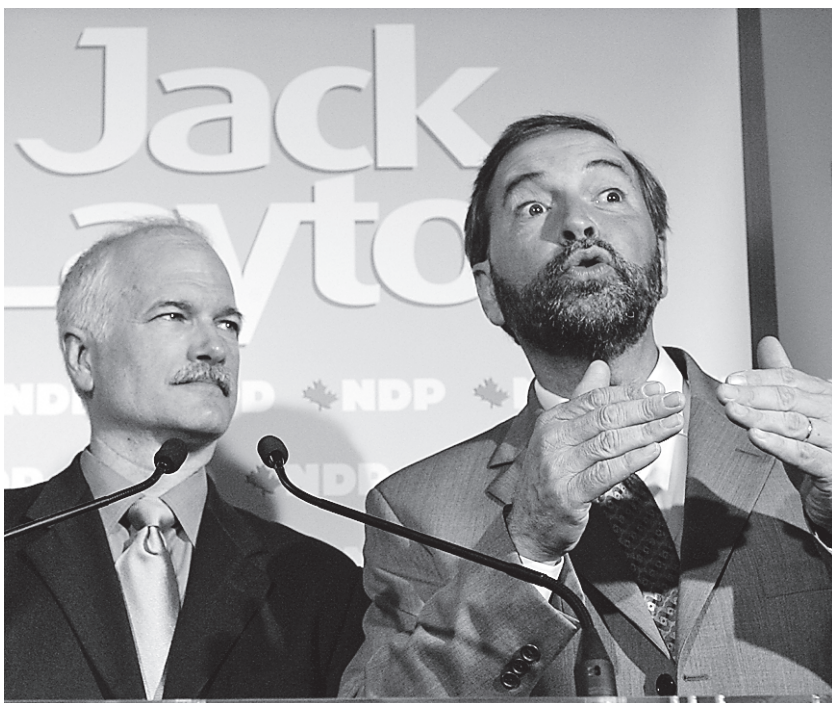


PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE ©

**Le chef du NPD Jack Layton a présenté officiellement son candidat dans Outremont, Thomas Mulcair, qui espère remporter la prochaine élection partielle dans le bastion libéral.**

## Le lieutenant à Outremont

En présentant son lieutenant québécois dans un château fort libéral, le NPD rate-t-il l'occasion de faire élire un candidat dans la Belle Province ? Pas du tout, croit M. Mulcair. « On s'aligne pour une course à quatre, prévient-il, et c'est celui qui travaillera le plus fort qui l'emportera. »

Jean-Paul Gilson sera candidat pour le Bloc québécois et Marcel Tremblay, le frère du maire de Montréal, pourrait se présenter sous la bannière des conservateurs. Quant au Parti libéral, le candidat n'est pas encore désigné, mais les noms de Jérôme Unterberg, ex-maire d'Outremont, et de l'ancien astronaute Marc Garneau circulent.

Le défi de Thomas Mulcair sera d'abord de se faire connaître auprès des électeurs de la circonscription d'Outremont. Parmi la trentaine de personnes interrogées par *La Presse*, moins de la moitié connaissaient l'ancien ministre de l'Environnement.

Vacante depuis le départ du député libéral Jean Lapierre, la circonscription abrite plusieurs communautés culturelles. C'est d'ailleurs une des raisons qui ont motivé Thomas Mulcair à s'y présenter. Même si cette circonscription est un château fort libéral, l'universitaire Léo-Paul Lauzon, candidat pour le NPD aux dernières élections, avait tout de même réussi à y récolter 20 % des voix.

## Mont-Orford

Par ailleurs, Thomas Mulcair s'est réjoui du dépôt, mercredi, du projet de loi qui met fin à la privatisation partielle du parc du Mont-Orford. L'avocat de 52 ans, qui a démissionné du Parti libéral à la suite d'un désaccord sur ce dossier, croit même qu'il a mené à la déroute libérale du 26 mars. « En tant que personne qui prône le développement durable, je réalise qu'il y a un fort prix politique à payer quand on ne le respecte pas », a-t-il énoncé.

# Québec limite la croissance de ses dépenses

DENIS LESSARD

**QUÉBEC** — Le gouvernement limite la croissance de ses dépenses à 4 %, concédant des augmentations exceptionnelles de 6 et 5 % aux budgets de la Santé et de l'Éducation. L'Assemblée nationale a, elle, coûté l'an dernier 14 % de plus que l'année précédente.

C'est ce que révèle le rapport d'activité 2006-2007 rendu public par l'Assemblée nationale il y a quelques jours. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'une augmentation significative des budgets de recherche pour le deuxième groupe d'opposition, qui sera comptabilisée l'an prochain.

Fait particulier, les budgets de l'Assemblée nationale ne sont pas étudiés par une commission parlementaire comme c'est le cas pour tous les autres ministères et organismes. Le Bureau de l'Assemblée nationale, composé de députés, adopte ces dépenses, mais ces délibérations ne sont pas publiques. La semaine dernière, le gouvernement décidait que même les budgets du lieutenant-gouvernement devraient être discutés publiquement.

**L'an dernier, l'administration de l'Assemblée et les budgets alloués aux députés ont coûté 114 millions.**

L'an dernier l'administration de l'Assemblée et les budgets alloués aux 125 députés pour leur bureau ont coûté un total de 114 millions de dollars – on était à 100 millions l'année précédente.

Alors que partout l'attrition permet de réduire les effectifs, l'Assemblée a augmenté le nombre de ses employés – 563 permanents contre 510 l'année précédente, une partie s'explique par l'ajout de 45 agents de sécurité, des postes transférés de la Sécurité publique aux budgets de l'Assemblée. C'est pourquoi la facture de sécurité est passée de 1,6 million à 3,7 millions de dollars.

Pour la partie administration de l'Assemblée, la facture a augmenté de 12 %, passant de 48 à 54 millions de dollars. On retrouve là le secrétariat général, la diffusion des débats et les factures de voyages des députés qui participent à des missions officielles à l'étranger. Des travaux de réfection de l'Assemblée expliquent une bonne partie de cette hausse.

Les « services statutaires de soutien aux parlementaires » ont grimpé de 16 %. Parce que chaque député a vu la masse salariale dont il dispose augmenter de 15 000 $. Les élus peuvent à leur choix envoyer ces fonds comme masse salariale à l'Assemblée nationale ou dans leur bureau de circonscription. C'est environ 1,7 million de dollars de plus sur le budget de l'Assemblée.

C'est surtout la révision actuarielle des régimes de retraite des députés qui a nécessité un coup de barre. Il a fallu injecter 5 millions de plus, simplement pour l'année 2006-2007.

Le salaires des députés ont augmenté aussi de 2 % comme l'ensemble du secteur public. Aussi, l'an dernier, on a défrayé la facture de la Commission spéciale sur la commission électorale, un groupe qui a circulé à travers le Québec pour voir finalement son rapport mis aux oubliettes, envoyé au Directeur général des élections pour réflexion, par le ministre Benoît Pelletier.

FINANCEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR
Services financiers Chrysler

* Tarifs mensuels établis pour le Jeep Liberty avec l'ensemble 29B + AHT + WDR + DHP + GEG + NHM et pour le Jeep Grand Cherokee 2007 avec l'ensemble 26E + CLZ +GTS + TCG. Le dépôt de sécurité est de 0$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km pour 48 mois au taux de 15¢ le kilomètre. **, ◊, ◊◊ Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Frais d'inscription au RDPRM de 60$, incluant les frais du registre, sont en sus. Transport (1 300$), taxes sur le climatiseur (lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres exclusives et d'une durée limitée qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre à l'exception de l'offre « Mon Volant » lorsque applicable et à l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail pour usage personnel seulement des modèles 2007 et 2008 neufs et inutilisés (modèles inadmissibles : Chrysler Crossfire et Dodge Sprinter). L'offre est limitée aux résidents canadiens présentement inscrits à une école secondaire à temps plein, un collège, un cégep ou une université reconnue et à ceux qui ont reçu un diplôme de l'une de ces institutions au cours des quatre dernières années. L'offre « Mon Volant » s'applique à la vente ou à la location d'un véhicule 2006, 2007 ou 2008 neuf et admissible, livré durant la période de l'offre. 500$ seront déduits du prix négocié après application des taxes. Les taxes sont calculées sur la totalité du montant négocié. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails et conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep MD • Dodge du Québec

PARTEZ À L'AVENTURE TOUT L'ÉTÉ.

Cet été, changez d'air avec le Jeep Grand Cherokee 4x4, le Jeep Liberty 4x4 et le Jeep Commander 4x4.

JEEP LIBERTY 4X4 2007
LOUEZ À 359$* PAR MOIS LOCATION DE 48 MOIS. 0$ COMPTANT INITIAL 0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
OU OBTENEZ 0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS◊◊.

JEEP GRAND CHEROKEE 4X4 2007
LOUEZ À 519$* PAR MOIS LOCATION DE 48 MOIS. 0$ COMPTANT INITIAL 0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
OU OBTENEZ 3,9% DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 72 MOIS◊◊.

JEEP COMMANDER 4X4 2007
OBTENEZ 1,9% DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS◊◊.

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE JEEP MD OU JEEP.CA DÈS AUJOURD'HUI !

Mon volant PROGRAMME ÉTUDIANT

CHRYSLER
Jeep MD
DODGE
CINQ ÉTOILES

3492730A

# VENTE d'été en numérique

## SONY

***Caméra numérique Cyber-shot® DSCS700***
• 7.2 mégapixels • Zoom optique 3x • Écran ACL 2.4"
• Fonction d'aide intégrée • ISO élevé: 1000

RABAIS 30$
168.88

Revendeur autorisé

**iPod**
Pour la musique,
les photos et la vidéo.
30GB, 80GB

MA446CA
Mémoire 30 Go
MAINTENANT
298.88

MA450CA
Mémoire 80 Go
MAINTENANT
398.88

## LG

***Appareil de navigation portable***
LN730
• Écran TFT ACL tactile 3.5"
• Cartes pré-téléchargées: États-Unis et Canada
• Fente pour carte mémoire SD

RABAIS 50$
298.88

## SONY MP3

MHCGX99

***Minichaîne avec lecteur 3 CD***
• Puissance audio totale de 520 watts
• Compatible CD-R/RW/ MP3/WMA/JPEG • Télécommande
• Prise pour casque d'écoute

RABAIS 50$
248.88

## TELUS Des prix aussi chauds que l'été.

LG 8100
0$*

Choisissez votre GPS† pour seulement...

Valeur de 348,88$
**LG** LN730
69,99 $*

OU

Valeur de 398,88$
**LG** LN735
99,99 $*

* L'offre est valable jusqu'au 1er juillet 2007 avec les nouvelles mises en service seulement à la signature d'une entente de service de 3 ans avec un forfait d'une valeur de 40 $ et plus par mois. Certaines conditions s'appliquent. † Sur forfaits sélectionnés. Seulement avec nouvelle activation. Contrat de 3 ans. Détails en magasin. © 2007 TELUS.

## LG

ACL 16:9 DVD

***Lecteur DVD portatif***
LPA837
• Écran 7" ACL panoramique
• Résolution 480p
• Kit d'adaptateur pour l'auto
• Pile rechargeable

MAINTENANT
178.88

## SONY Blu-ray Disc MP3 DVD

***Lecteur Blu-ray et DVD***
• Compatible: BD-ROM/R/RE
• Sortie Dolby®Digital/DTS® à canaux
• Interface HDMI
• Lecture de fichiers MP3 et JPEG sur DVD

NOUVEAU
598.88

## Panasonic

***Caméscope numérique SDRH18***
• Stabilisateur d'image
• **Mémoire interne de 30 Go**
• Écran ACL 2.7"
• Mode 16:9 pour photo et vidéo
• Enregistrement stéréo
• Enregistrement MPEG2
• Jusqu'à 21 heures d'enregistrement
• Fente de carte mémoire SD

RABAIS 70$
628.88

## LG

ACL HDTV 16:9 HDMI

***TVHD 42" ACL***
• Écran plat prêt pour montage mural • Résolution 1366 x 768
• Capacité d'affichage 480p, 720p, 1080i
• Rapport de contraste 5000:1 • Angle de visionnement 178°
• Entrée(s) numérique(s) HDMI x 2 • Aspect d'écran cinéma 16:9
• Entrées à composants, S-Vidéo et composites
• Syntoniseur(s) NTSC/ATSC/QAM

RABAIS 400$
1588.88

42LC7D

## Canon

***Appareil photo numérique reflex EOS Digital Rebel XT***
• 8.0 mégapixels
• Objectif 18-55mm inclus
• Équivalents ISO, 100-1600
• Mode rafale jusqu'à 3.0 images/sec.
• Posemètre à mesure TTL évaluative, partielle, intégrale centrale

RABAIS 60$
728.88

DREBXT1855

## Panasonic

TH50PX75

VIERA
PLASMA HDTV 16:9 HDMI

***TVHD 50" plasma***
• Écran plat prêt pour montage mural • Capacité d'affichage TVHD (1080i, 720p)
• Aspect d'écran cinéma 16:9 • Rapport de contraste de 10000:1 • Interface HDMI x 2
• Résolution 1366 x 768 • Syntoniseur(s) ATSC/NTSC/QAM

RABAIS 700$
2488.88

## hp

INCLUS MONITEUR hp 19" ACL PANORAMIQUE

A6000N +W1907

***Ordinateur de table Pavilion***
• AMD Athlon 64 X2 • 4200+ (2.2Ghz)
• **Technologie bi-coeur (Dual Core)**
• **Technologie AMD Live**
• Mémoire vive de 1024 Mo
• Disque rigide de 250 Go
• Contrôleur vidéo nVidia GeForce 6150 SE - 128mo
• Windows Vista Édition Familiale Premium

RABAIS 100$
848.88

# Dumoulin

pour ce qu'il y a de mieux

FINANCEMENT DISPONIBLE !

OUVERT Jusqu'à 21 h du lundi au vendredi

• **Place Montréal Trust** 1500, McGill College *(niveau métro 2)* • **Rue Ste-Catherine** 368, rue Ste-Catherine O. *(coin Bleury)* • **Boul. L'Acadie** 8990, boul. l'Acadie *(Nord de la Métropolitaine)*
• **Décarie** 5485, rue des Jockeys *(Décarie/Blue Bonnets)* • **St-Léonard** 6852, Jean-Talon E. *(Langelier/Galeries d'Anjou)* • **Lasalle** 7197, boul. Newman *(à côté du Carrefour Angrignon)*
• **West Island** 2315, Transcanadienne *(boul. des Sources)* • **Fairview Pte-Claire** *(2e étage)* • **Laval Centropolis** *(à côté du Colossus)* • **Carrefour Laval** *(entrée #5)* • **Ste-Dorothée** Méga Centre Notre-Dame *(Aut. 13)*
• **Place Rosemère** *(entrée rue Le Bouthillier)* • **Lachenaie** 1200 Yves-Blais *(à côté du Cinéma Triomphe - Aut. 40 et 640)* • **St-Jérôme** Carrefour du Nord *(à l'intérieur du Sears)* • **Boucherville** 582, ch. de Touraine *(à côté du IKEA)*
• **Brossard** 5705, Taschereau *(à côté du Mail Champlain)* • **Promenades St-Bruno** *(entrée #1)* • **Gatineau** 195 , Bellehumeur

dumoulin.com ■ 1-877-DUMOULIN

**Drummondville** 740, boul. St-Joseph • **Granby** 633, rue Dufferin • **Grand-Mère** 2601, 6e Avenue • **Hawkesbury** 1404, rue Principale E. (ON) • **Joliette** 204, rue Baby • **La Sarre** 31, 5e Avenue E. • **La Tuque** 544, rue Commerciale
**Maniwaki** 149, boul. Desjardins • **Rouyn-Noranda** 463, Larivière • **Shawinigan** 4370, boul. Royale • **Sherbrooke** 525, Northrop-Frye - Édifice Croteau / Ureka (Voisin de Momo Sports) / Carrefour de l'Estrie (Mail central) • **Sorel-Tracy** 1815, boul. Fiset
**St-Hyacinthe** 2487, av. Ste-Anne • **St-Jean** 391, du Séminaire • **Ste-Martine** 789, St-Jean-Baptiste • **Val-d'Or** 1817, 3e Avenue • **Valleyfield** 1045, Mgr Langlois • **Victoriaville** 525, boul. Bois-Francs Sud • **Trois-Rivières** 2255, boul. des Récollets

Malgré le soin apporté lors de l'impression de cette annonce, certaines erreurs ont pu s'y glisser. Si tel est le cas, nous vous en ferons part dans nos succursales. **Certains produits sont en quantités limitées et ne sont pas disponibles dans toutes nos succursales.** Les illustrations peuvent différer. Prix et offres en vigueur jusqu'au 24 juin 2007 ou jusqu'à épuisement des stocks. Sujet à changement sans préavis. Détails en magasin.

3488866A

ACTUALITÉS

# Fou de Dieu ou fou tout court ?

## Accusé de meurtre, Najib Bellari déroute même les psychiatres

CHRISTIANE DESJARDINS

L'étrange attitude de l'accusé Najib Bellari est-elle due à un trouble psychiatrique ou est-ce le résultat de différences culturelles exacerbées par sa rigidité religieuse musulmane ? Après avoir dérouté le tribunal, voilà que l'homme de 36 ans, accusé d'avoir tué son frère d'un coup de couteau, est aussi un casse-tête pour les experts de l'Institut Philippe-Pinel, où il a été envoyé ces derniers jours pour y subir une évaluation.

À cet endroit, on a médicamenté Bellari dans l'espoir de le faire réagir. Hier, on décidait de cesser toute médication dans le même but. « La recette, je l'ai pas. L'important c'est l'observation », a admis le psychiatre John Wolwertz, hier, en demandant au juge Marc David de lui accorder 30 jours de plus pour examiner l'accusé. Un peu plus tôt, le Dr Wolwertz avait admis que son premier rapport, qui concluait en début de semaine à l'inaptitude de l'accusé à subir son procès, pourrait être erroné. Il faut dire que Dr Wolwertz et son équipe de l'Institut n'ont eu que cinq jours pour évaluer l'accusé. Et comme celui-ci s'était enfermé dans un profond mutisme et qu'il restait prostré, cela compliquait l'évaluation. D'autant plus que l'équipe de l'Institut n'avait pas tous les renseignements en main, notamment sur le déroulement du procès.

Bellari avait l'air de comprendre ce qui se passait pendant son procès, et il a même témoigné avec un certain aplomb sur les raisons qui l'avaient « obligé » à tuer son frère Lmehdi. Au moment où la procureure de la Couronne achevait sa plaidoirie, Bellari a soudainement exigé un avocat, alors qu'il avait obstinément refusé d'en avoir un auparavant. Peu après, il sombrait dans un état presque catatonique. Avec la médication qu'on lui a administrée, Bellari semble être sorti légèrement de sa léthargie.

**Alors qu'il était à la prison de Rivière-des-Prairies, Bellari harcelait des codétenus pour les impliquer dans une « guerre religieuse ».**

Lundi soir, quand le Dr Wolwertz est allé le voir dans sa chambre à l'Institut, l'accusé lui a dit trois mots : « Laissez-moi tranquille. »

Hier, le psychiatre soutenait que Bellari comprend de quoi on l'accuse, ce qui ne signifie cependant pas qu'il est apte, d'ajouter l'expert. On a aussi appris que dans les jours qui ont entouré sa « désorganisation » la semaine dernière, alors qu'il était toujours à la prison de Rivière-des-Prairies, Bellari harcelait des codétenus pour les impliquer dans une « guerre religieuse ».

Ceux qui ont côtoyé Bellari avant le crime, l'ont décrit comme un musulman radical qui connaît par cœur les versets du Coran, surtout ceux qui, selon son interprétation, parlent de vengeance. Bellari n'a pas caché qu'il reprochait à son frère aîné Lmehdi d'avoir remis sa foi musulmane en question. « Tous ceux qui ne sont pas musulmans sont des Satans », a dit Bellari. Mais les motivations religieuses n'impliquent pas automatiquement la folie. « Ceux qui sont entrés dans les tours jumelles n'étaient pas fous », a fait valoir pendant le procès la procureure de la Couronne, Éliane Perreault. Le Dr Wolwertz signalait sensiblement la même chose, hier.

Alors fou de Dieu, Bellari, ou fou tout court ? La réponse sera lourde de conséquences pour lui. S'il est fou de Dieu, il n'est pas fou et peut continuer de subir son procès sous l'accusation de meurtre non prémédité. S'il est fou tout court, soit parce qu'il souffre de psychose, schizophrénie ou autre chose, il sera sans doute acquitté pour cause de troubles mentaux. Si l'on croit qu'il était apte au moment du crime, qu'il est devenu inapte depuis, mais qu'il pourrait retrouver ses facultés, on pourrait reporter son procès. La chose n'est pas simple.

Bellari reviendra devant le tribunal au terme de son évaluation, le 31 juillet prochain. Rappelons que le crime est survenu le 23 octobre 2005, dans le restaurant Basha de la rue Sainte-Catherine où Najib travaillait comme plongeur. Le frère, qui avait l'air détendu et souriant, a voulu parler à Najib. Furieux de cette visite, ce dernier lui a demandé de sortir, puis l'a tué d'un seul coup de couteau au cou, devant la clientèle et les employés.

COUPABLE D'ATTOUCHEMENTS SEXUELS

# Absolution inconditionnelle pour l'ex-conseiller Laurent Dugas

CHRISTIANE DESJARDINS

Entérinant la suggestion commune des avocats, le juge Claude Parent a donné une absolution inconditionnelle à l'ex-conseiller Laurent Dugas, hier, après l'avoir déclaré coupable d'attouchements sur un garçon de 17 ans.

Les faits, que M. Dugas a admis, sont survenus à l'automne 2003, alors qu'il s'occupait des vestiaires du Centre Bell. La victime avait été embauchée par Dugas comme préposé au vestiaire. Le 23 octobre, au terme d'une soirée de travail, l'homme avait amené le garçon souper au restaurant. Il avait insisté pour que le jeune s'assoie près de lui. Pendant le repas, il lui avait fait des attouchements aux cuisses et près des parties génitales. Il avait reproduit les gestes dans la voiture, en allant reconduire le jeune chez lui. Cette fois, il lui avait touché le pénis par-dessus ses vêtements. L'adolescent s'était confié à son père, mais la plainte n'avait été faite que plusieurs mois plus tard, en avril 2004.

L'affaire était censée se régler l'an dernier. Dugas reconnaissait les faits, mais ne voulait pas plaider coupable. « La Cour s'interroge sur le fait que cet écart homosexuel est un cas totalement isolé et soudain dans la vie de monsieur. Il a eu un bassin potentiel de victimes pendant un certain temps », avait dit la juge en faisant allusion au fait que M. Dugas avait travaillé pendant 30 ans dans le milieu scolaire, d'abord à tire de professeur, puis de directeur de l'école Monseigneur-Richard, jusqu'à sa retraite au printemps 2003.

Hier, on a fait valoir que l'accusé était déjà bien puni par la médiatisation de cette affaire. Il a mis fin volontairement à sa carrière de conseiller municipal, qu'il poursuivait depuis 20 ans. Le risque de récidive serait à peu près nul, selon les parties. Par ailleurs, il a écrit une lettre d'excuses au garçon, et a versé 1500 $ au Centre d'aide aux victimes d'actes criminels.

Selon l'avocat de la Couronne, Me Marc-André Péloquin, la victime et son père comprennent la situation, et sont d'accord avec la sentence.

PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE ©

**L'ex-conseiller municipal Laurent Dugas a obtenu une absolution inconditionnelle après avoir été reconnu coupable d'attouchements sexuels sur un garçon de 17 ans.**


INCROYABLE!
ET, c'est la fin de semaine 'Grattez et épargnez'
Il y a des exclusions. Pour plus de détails, consultez le cahier publicitaire de la fin de semaine ou renseignez-vous en magasin
Le samedi 23 juin, de 8 h à midi seulement
rabais 50% Tous les maillots de bain à prix ordinaires* pour hommes et femmes
rabais 45% Toute la mode Jessica à prix ordinaires** pour femmes
comprend la mode Jessica®/MD, Jessica petite, Jessica plus et Jessica sport®/MD
rabais 45% Toute la mode Tradition à prix ordinaires** pour femmes
comprend la mode Tradition®/MD, Tradition petite, Tradition plus et Tradition Country Collection®/MD
rabais 45% Toute la mode habillée à prix ordinaires** pour hommes
MAINTENANT 99,99
Rabais 60%. Tente dôme Hillary®/MD 3 pièces avec abri-moustiquaire
Nº 75119. Rég. Sears 249,99
TOUTE LA JOURNÉE
Samedi et lundi
Les 23 et 25 juin
Épargnez 20% de plus
sur mode et chaussures pour hommes, femmes et enfants à prix de liquidation
Toutes les offres valides dans la province de Québec seulement. Dans la limite des stocks
Épargnez jusqu'à 50%
sur une sélection de petits appareils ménagers, housses de couette, vaisselle, draps, ustensiles, jetés, oreillers, gadgets KitchenAid®/MD, OXO et Starfrit®/MD, serviettes, linge de table et parures de fenêtres
Le choix varie suivant le magasin. Dans la limite des stocks. Marque déposée de KitchenAid USA. KitchenAid Canada, usager inscrit au Canada
Rien que 3,83 pour oreiller
Dans la limite des stocks
12,99 Ens., tout format
Ensembles de draps en percale à 180 fils
1 place ou G 2 places.
Dans la limite des stocks
*sauf tous les articles des programmes 'Valeur' Sears dont le prix se termine par ,97, les modèles Lands' End®/MD et les articles actuellement annoncés
**sauf tous les articles des programmes 'Valeur' Sears dont le prix se termine par ,97 et les articles actuellement annoncés
Sears
NE064G807 © 2007. Sears Canada Inc.
3492927A



LA SUPERGRILLE DU MOIS
LA PRESSE
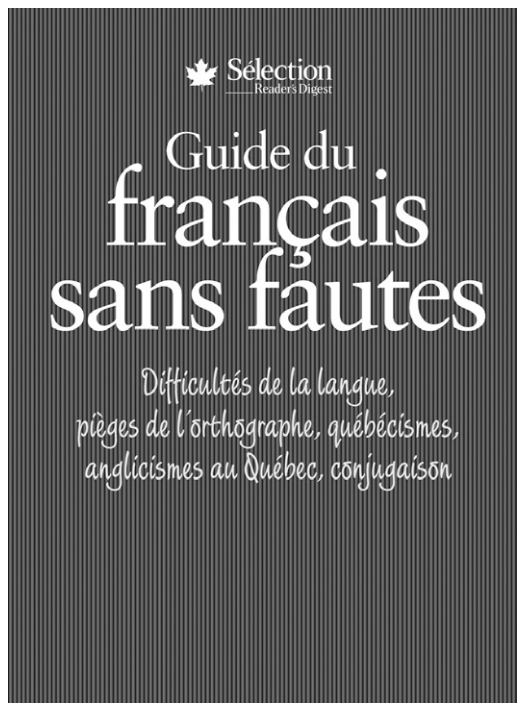

cinquante gagnants mériteront le « GUIDE DU FRANÇAIS SANS FAUTES »
et un t-shirt *La Presse*
Sélection Reader's Digest
3489736
EXCEPTIONNELLEMENT, À SURVEILLER CE SAMEDI

## Procès de Désiré Munyaneza pour crimes contre l'humanité

# Des hommes condamnés pour génocide témoignent contre l'accusé

ANDRÉ NOËL

Des hommes condamnés et emprisonnés au Rwanda pour leur participation au génocide de 1994 ont déclaré devant un juge canadien, l'hiver dernier, qu'ils ont vu Désiré Munyaneza tuer des Tutsis et diriger des massacres, entre autres dans une église.

M. Munyaneza, fils d'un notable de Butare, a fui le Rwanda après le génocide et s'est réfugié au Canada, où il a fini par être arrêté. Il est accusé de crimes contre l'humanité, viols, meurtres, pillages.

En janvier et février, le juge André Denis, de la Cour supérieure du Québec, les avocats et les autres membres de la cour sont allés au Rwanda en commission rogatoire pour interroger des témoins qui ne pouvaient pas venir à Montréal.

Plus de 2000 pages d'interrogatoires réalisés au Rwanda viennent d'être déposées au palais de justice de Montréal. Jusqu'à maintenant, les journalistes avaient pu faire état seulement des récits des victimes du génocide rendus à Montréal ce printemps. Les témoignages des bourreaux recueillis au Rwanda donnent un éclairage nouveau au procès.

Les noms des témoins sont secrets. Impossible, même, de savoir à quel groupe ethnique appartient l'un d'eux, appelé RCW-13 (Rogatory Commission Witness). Cet homme avait 27 ans lorsqu'a commencé le génocide, qui allait faire près d'un million de morts, en grande majorité tutsis. Il contrôlait un barrage routier à 60 mètres de l'église de Ngoma, un bourg de la préfecture de Butare, dans le sud du Rwanda.

Il affirme avoir vu M. Munyaneza arriver au barrage avec des gendarmes et des soldats. Il a reçu l'ordre de se joindre à eux pour aller tuer entre 300 et 400 Tutsis qui s'étaient réfugiés dans l'église. « Désiré m'a dit d'y aller et d'ouvrir la porte arrière de l'église », a-t-il dit. RCW-13 a obéi. Un jeune Tutsi est sorti et M. Munyaneza l'a abattu sur-le-champ, a-t-il ajouté.

**Le témoin a reconnu qu'il a lui-même tué des Tutsis avec son gourdin, mais il a soutenu qu'il ne l'aurait pas fait si M. Munyaneza ne le lui avait pas ordonné.**

Les réfugiés tutsis ont ensuite reçu l'ordre de sortir de l'église par groupes de cinq. Ils étaient alors dirigés vers une forêt voisine, puis abattus. « Ils (les tueurs) utilisaient d'abord des fusils, d'autres utilisaient des gourdins et ceux qui ne mouraient pas tout de suite, c'est Munyaneza qui les achevait avec son pistolet », a-t-il précisé.

RCW-13 a reconnu qu'il a lui-même tué des Tutsis avec son gourdin, mais il a soutenu qu'il ne l'aurait pas fait si M. Munyaneza ne lui avait pas ordonné de le faire. Condamné à mort après le génocide, il a dit qu'il espérait voir sa sentence commuée en collaborant avec la justice. Un avocat de la défense a mis son témoignage en doute, citant une déclaration antérieure où il aurait avoué avoir faussement accusé des gens de participation au génocide.

Le témoin suivant, RCW-14, un militant hutu qui avait 31 ans en 1994, a lui aussi quitté sa prison pendant une journée pour être interrogé par la cour québécoise, au palais de justice de Kigali. Dès le début du génocide, il a reçu l'ordre de filtrer les Tutsis à un barrage routier à Butare. Il savait comment les reconnaître: « Ils étaient grands, ils avaient un long nez et ils étaient intelligents... On nous a dit qu'ils voulaient exterminer les Hutus et que nous devions nous défendre. »

Un jour, Désiré Munyaneza et son ami Shalom sont arrivés au barrage, a-t-il dit. Shalom a d'abord tué une Tutsi du nom de Christianna. Sous leurs ordres, les Hutus qui gardaient le barrage ont emmené six autres Tutsis près d'un fossé. « Shalom, Désiré et un interahamwe (un milicien hutu) ont tiré sur eux en même temps... Je les ai vus pointer leurs fusils vers eux, puis tirer sur eux, puis les pousser dans le fossé avec leurs pieds. »

Cherchant à discréditer ce témoin, un des trois avocats de M. Munyaneza a lu une de ses déclarations antérieures, où le témoin avait affirmé qu'il n'était pas au barrage routier lorsque Christianna avait été abattue. En tout, 14 personnes ont témoigné à Kigali. Plusieurs ont dit avoir participé à des pillages avec M. Munyaneza. Par la suite, 10 victimes, surtout des femmes, sont venues du Rwanda pour témoigner à Montréal.

Le procès reprendra en septembre, avec les témoignages des policiers et des experts.



® Marque déposée de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada.

SUITE DE LA UNE

# Le Canada le plus gros producteur de déchets du monde industrialisé

**POLLUEUR**
suite de la page A1

On constate ainsi que les Canadiens produisent presque deux fois plus de déchets que les Japonais ou les Suédois. Ils sont suivis de près, au sommet du classement, par les Américains et les Irlandais.

Bien que l'organisme ne ventile pas ses statistiques par province, une simple vérification des chiffres de Statistique Canada montre que l'Ontario et le Québec sont en grande partie responsables de la situation: en raison de leur démographie, du pouvoir d'achat élevé de leurs citoyens, etc.

Fait intéressant, si l'on affine encore un peu plus l'analyse pour se concentrer sur les déchets résidentiels, on constate que le cancre de la classe canadienne est le Québec: à 466 kg de déchets par habitant, il dépasse toutes les provinces, incluant l'Ontario (363 kg) et l'Alberta (372 kg).

Notons cependant que ces statistiques sont celles de 2002, soient celles contenues dans le rapport *Les déchets solides au Canada* publié en novembre 2005. Aucune autre compilation nationale des déchets résidentiels n'a été faite depuis.

« Bien qu'elles concernent le Canada, les conclusions du Conference Board vont dans le sens de ce qu'on observe au Québec depuis des années, précise Robert Ménard, directeur du Front commun pour une gestion écologique des déchets (FCGED). En 10 ans, la production de déchets a bondi de quelque 60 %. »

En effet, selon le plus récent *Bilan des matières résiduelles de Recyc-Québec*, les Québécois ont généré en 2004 près de 11,4 millions de tonnes de déchets, comparativement à sept millions de tonnes 10 ans auparavant.

« Comme on le voit, malgré tous les efforts, on est loin au Québec d'une réduction des déchets », note Robert Ménard.

Il y a bien sûr le recyclage, qui réduit quelque peu l'impact de cette importante production de déchets; mais là encore, le bât blesse, selon lui. Avec un taux de recyclage de 23 % dans les municipalités, ce qui inclut la collecte sélective, on ne peut pas dire que le Québec soit un champion en cette matière.

« Il faut dépasser la sensibilisation et privilégier la législation », estime le directeur du FCGED. Il exhorte ainsi le gouvernement à miser sur la responsabilité des producteurs, c'est-à-dire leur rôle dans la réduction des déchets à la source: produits plus durables, moins d'emballage, etc.

Statistique Canada notait d'ailleurs il y a quelques années qu'une infime minorité des entreprises au pays ont agi pour réduire la production de déchets. Selon l'Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement de 2002, seulement 22 % des entreprises avaient alors fait un pas en ce sens.

C'est dans cette optique que le Front commun réclame une loi provinciale qui obligerait les industries, les commerces et les institutions à recycler les déchets qui émanent des produits qu'ils mettent en marché. Une pétition signée par 8426 personnes a été déposée en ce sens à l'Assemblée nationale la semaine dernière.

COURRIEL
**Pour joindre notre journaliste : francois.cardinal@lapresse.ca**

Zellers
*Les vendredi, samedi et lundi*
*22, 23 et 25 juin 2007*
*Nos magasins seront fermés le dimanche 24 juin 2007.*
Le choix varie selon le magasin. Tant qu'il y en aura.
Désolés, aucun bon d'achat différé

3 JOURS
D'AUBAINES À NE PAS RATER!

40% de rabais
sur TOUS les produits de la Saint-Jean-Baptiste

25% de rabais
sur TOUS les vêtements, vêtements d'extérieur, pantalons de nuit, caleçons boxeur, articles automobiles et accessoires sous licence NASCAR® à prix ordinaire pour homme

50$ DE RABAIS
149,99
Mobilier de jardin Glenbrook 6 pièces avec coussins
Avant 199,99

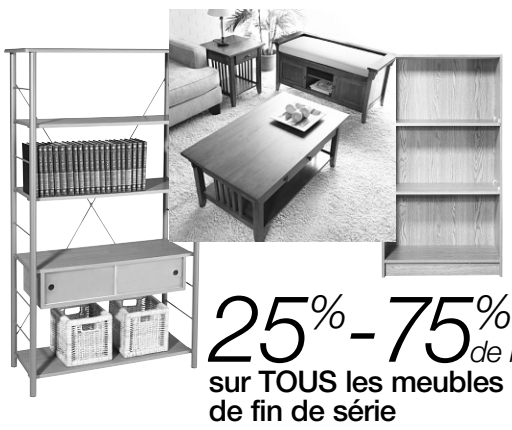

25%-75% de rabais
sur TOUS les meubles de fin de série
Prix tels qu'étiquetés.

NOUVEAUTÉ!
14,97
T-shirts
Têtes à claques pour homme
Avant 16,97
Pour femme...14,97
Pour garçon, tailles 6-18 .....12,97

30% de rabais
sur TOUS les accessoires pour le barbecue

2/5$
Serviettes de plage
Avant 2,97 ch.

15$ DE RABAIS
54,97
Chlore HTH pour la piscine
Avant 69,97

70% de rabais
sur TOUS les bagages Rapido d'Air Canada®

2,97
Déodorant Dove®
Avant 3,77

2$ de rabais
sur TOUS les produits solaires Ombrelle®

4,97
Adhésif Sea-Bond® ou Fixodent® pour prothèses dentaires
Avant 5,29

4$ DE RABAIS
13,99
Débarbouillettes Pampers® en emballage club
Avant 17,99

23,97
Colorant capillaire Couleur Experte de L'Oréal®
Avant 24,97

40% de rabais
sur TOUS les vêtements Cherokee® à prix ordinaire pour femme
Exceptions : vêtements en denim.

Rabais ADDITIONNEL de 50%
sur TOUTES les chaussures de sport, pantoufles, bottes d'hiver et bottes de travail à prix déjà réduit pour homme, femme et enfant
Sur le prix de l'étiquette jaune.

Liquidation de chaussures printemps-été!
Jusqu'à 50 % de rabais sur un vaste choix de chaussures et de sandales mode
Pour femme. Avant 6,97-47,97.....5$-25$
Pour enfant. Avant 4,97-22,97.....3$-15$
Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre.
tout de A à Z

3490691A

## EN BREF

### Le budget et Kyoto seront adoptés

Le soleil et l'appel des vacances peuvent parfois engendrer des miracles. Le Sénat en a fait la preuve, hier, lorsque libéraux et conservateurs se sont entendus pour mettre un terme à l'affrontement sur le projet de loi du budget, ouvrant du même coup la voie à l'adoption du projet de loi sur Kyoto. Contre toute attente, les sénateurs se sont mis d'accord sur une motion faisant en sorte que tous les projets de loi actuellement à l'étape de la troisième lecture au Sénat soient adoptés, dès l'ouverture des travaux aujourd'hui. Les deux projets de loi (budget et Kyoto), ainsi que sept autres mesures législatives, devraient ensuite obtenir la sanction royale en après-midi.
Presse Canadienne

solarium
SERVITECH
LES EXPERTS POINT FINAL!
1-800-567-0443
www.solarium-servitech.com
3473315
3492800

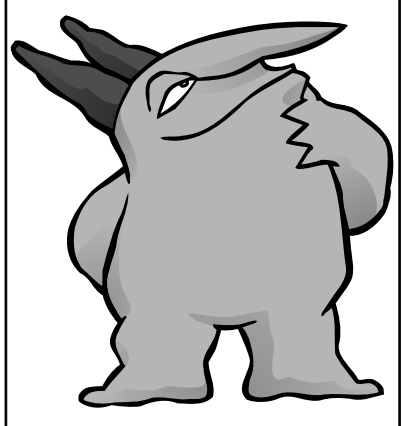

cyberpresse.ca/victor
3489837A

ACTUALITÉS

# Les autochtones célèbrent leur journée nationale

PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE ©

La petite Audrey-Anne participait hier sur le mont Royal aux cérémonies marquant, en ce 21 juin, la journée nationale des autochtones. Coïncidant avec le solstice d'été, cette journée est célébrée partout au pays, chaque année. Prochaine date importante du côté autochtone : le 29 juin, date à laquelle les Amérindiens de tout le pays ne sont pas appelés à fêter, mais à organiser des manifestations pour bien marquer leur mécontentement face à un gouvernement canadien qui ne leur donne pas, à leur avis, des moyens de s'émanciper et de sortir de leur misère. Le CN, qui redoute que des voies ferrées soient bloquées ce jour-là, a fait paraître hier une publicité préventive dans plusieurs journaux du pays pour dire à quel point il souhaitait aussi l'amélioration des conditions de vie des autochtones.

# Ottawa critiqué pour sa gestion des affaires autochtones

PRESSE CANADIENNE

CORNER BROOK, T.-N.-L. — Des chefs autochtones et trois premiers ministres ont critiqué hier le gouvernement fédéral pour la façon dont il gère les Affaires autochtones, alors qu'un quatrième premier ministre a loué le bilan d'Ottawa.

Dans son discours d'ouverture du premier Sommet national des femmes autochtones, à Corner Brook, le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, Danny Williams, a exhorté le gouvernement de Stephen Harper à respecter l'accord de Kelowna. Cet accord, signé en novembre 2005 sous le gouvernement libéral de Paul Martin, prévoyait des investissements de 5 milliards pour améliorer les conditions de vie, l'éducation et l'accès à l'emploi sur les réserves.

La présidente d'Inuit Tapiriit Kanatami, Mary Simon, a pour sa part critiqué la position canadienne sur les droits des autochtones. « Je n'arrêterai pas de demander que le gouvernement du Canada appuie la déclaration des droits des peuples autochtones présentée aux Nations unies par le conseil des droits de l'homme », a-t-elle dit.

Le ministre fédéral des Affaires indiennes, Jim Prentice, qui ne participe pas au sommet, n'a pu être joint pour commenter.

Le premier ministre du Nunavut, Paul Okalik, a rappelé que les Métis et les Inuits ne vivent pas sur des réserves et que par conséquent, ils ne sont pas admissibles aux programmes fédéraux, malgré leur situation tout aussi difficile. Parlant devant près de 300 femmes autochtones qui ont dénoncé des cas d'abus, M. Okalik s'est aussi dit embarrassé par le taux élevé de violence envers les femmes dans son territoire.

Le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, Joe Handley, a mis en garde le gouvernement fédéral contre l'inaction et ses conséquences possibles dans l'avenir.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell a pour sa part défendu le ministre Prentice. Il a noté que même si Ottawa ne respecte pas l'accord de Kelowna, il a fait des pas importants pour aider les communautés autochtones. Les délégués au sommet, qui se termine aujourd'hui, espèrent établir un plan de 10 ans pour améliorer la vie des femmes autochtones.

Selon un rapport publié l'an dernier par le Centre canadien de la statistique juridique, le risque pour les autochtones vivant dans des réserves de se faire agresser sexuellement est sept fois plus élevé que la moyenne nationale.

## UN CENTRE CULTUREL COUVERT DE CROIX GAMMÉES

Des croix gammées et des slogans suprémacistes blancs ont été peints sur le centre culturel d'une réserve autochtone de l'Outaouais, dans la nuit de jeudi. Le centre culturel a été couvert de croix gammées et des mots « White Power » (le pouvoir aux Blancs) peints en noir. Des tables de pique-nique et un tipi ont été détruits. Gordon McGregor, le chef de police de la réserve algonquine de Kitigan Zibi Anishinabeg, près de Maniwaki, a estimé que cet acte de vandalisme avait été commis pour envoyer un message « dégoûtant » à sa communauté en cette Journée nationale des autochtones, hier.

– Presse Canadienne

# Un groupe veut forcer les propriétaires à démonter leurs tremplins

MARTIN CROTEAU

Un groupe de victimes d'accidents de plongeon veut forcer 72 000 propriétaires de piscines à démonter leurs tremplins. Il exige que Québec impose une loi rapidement. Car les piscines résidentielles sont construites en fonction de normes américaines jugées désuètes.

Au Québec, les piscines publiques équipées d'un tremplin doivent avoir une profondeur d'au moins 2,7 mètres. À peine une quinzaine de municipalités imposent cette norme provinciale aux propriétaires. La plupart du temps, les piscines privées sont creusées en fonction d'anciennes règles, jugées insuffisantes par les tribunaux en 2001.

La Société de prévention des accidents de plongeon estime que 72 000 piscines dans la province ne sont pas sécuritaires. « Il faut bannir les tremplins dangereux, déclare son porte-parole Éric Lavoie. On n'a pas le choix pour la sécurité des gens. »

Éric Lavoie est devenu paraplégique à la suite d'un accident dans la piscine de son beau-père, en 1995. En plongeant, il a percuté le fond. Depuis, il milite pour des normes plus serrées.

La ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, a déposé vendredi dernier un projet de loi sur la sécurité des piscines résidentielles. Une consultation publique et une campagne publicitaire seront entreprises en juillet. Dans un an, Québec entend adopter une réglementation uniforme dans toute la province.

Mais déjà, il apparaît peu probable que les propriétaires soient obligés de démonter leur tremplin. Il pourrait en coûter des dizaines de millions pour rénover l'ensemble des piscines de la province, fait valoir le porte-parole de la ministre des Affaires municipales, Jonathan Trudeau. Le président de la Société de sauvetage, Raynald Hawkins, croit que les propriétaires se montreront plus ouverts à remiser leur tremplin, lorsqu'ils seront mieux informés des risques.

Une étude du Bureau de normalisation du Québec, commandée par la Société de sauvetage et les ministères de la Santé et de l'Éducation, révèle que les plongeons sont responsables d'une quinzaine de blessures traumatiques à la moelle épinière chaque année.


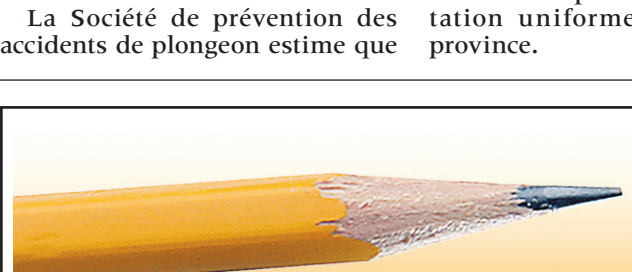

**SUPERGRILLE**

À nos lecteurs cruciverbistes, *La Presse* n'étant pas publiée le dimanche 24 juin, la Supergrille paraîtra le samedi 23 juin.

VACANCES VOYAGE

Tous les samedis dans LA PRESSE

CE SAMEDI,

ALLER À LA MER... EN ONTARIO

3482057

**Beaucoup plus fort !**

**La qualité est au rendez-vous avec le Bois de velours MĒGA-Flex MD.**

MĒGA-Flex MD utilise la technique de lyophilisation. C'est par la lyophilisation que MĒGA-Flex MD se démarque et se distingue de la concurrence, car il fait prendre conscience que ce procédé moderne, qui signifie la déshydratation par sublimation à basse température et sous vide, conserve les substances essentielles des aliments, y compris les vitamines fondamentales pour la santé.

Procédé très coûteux, la lyophilisation, gage de qualité irréfutable, est la règle d'or au laboratoire MĒGA-Flex MD. Bois de velours MĒGA-Flex MD un produit haut de gamme et même un peu plus. Afin de s'assurer un contrôle de qualité des plus rigoureux, MĒGA-Flex MD fait procéder à des tests en laboratoire, dirigés par un bachelier ès sciences pour chaque lot de Bois de velours qui est mis en vente, un gage de qualité professionnelle sans concession.

Moralité : on se procure du Bois de velours pur de wapiti MĒGA-Flex MD fait au Québec, du vrai de vrai, ou pas du tout. Aucun compromis avec la qualité.

**2 BOÎTES DE 40 CAPSULES POUR LE PRIX D'UNE SEULE***

**En vigueur du samedi 23 juin au mercredi 27 juin 2007**

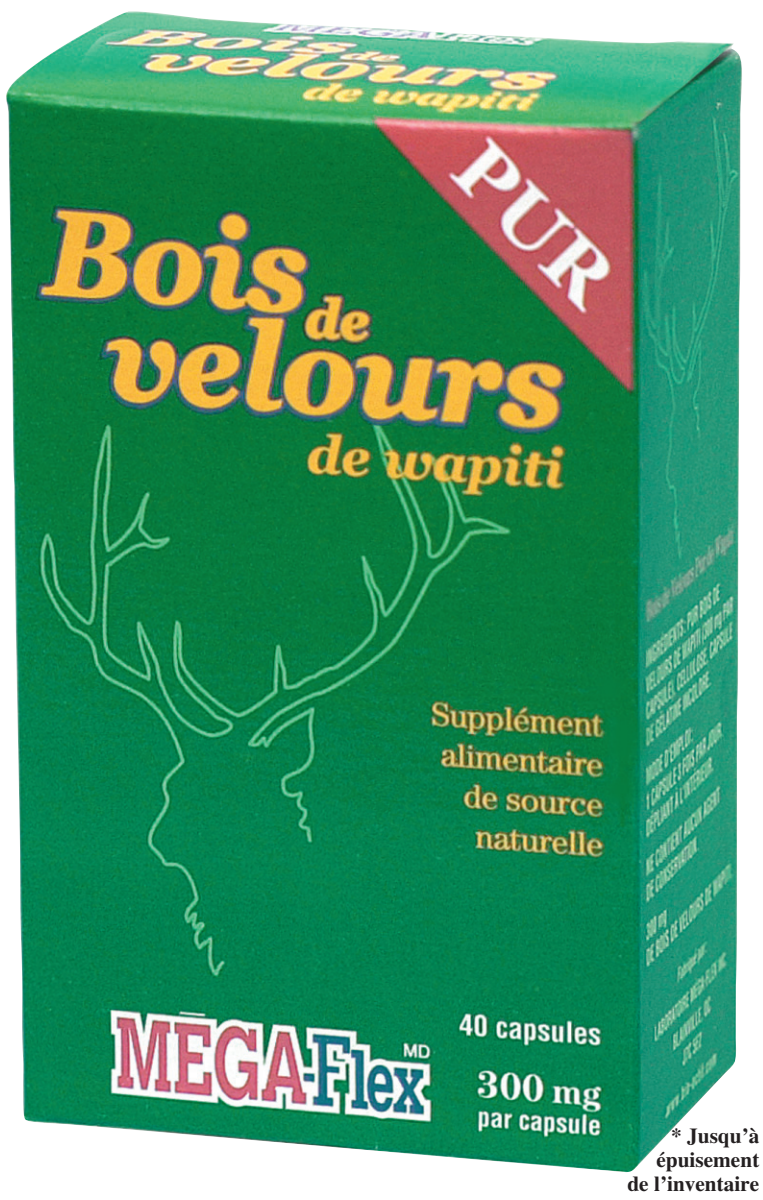


* Jusqu'à épuisement de l'inventaire

MĒGA-Flex MD, marque de commerce déposée, est disponible aux endroits suivants :

**Espace Santé Beauté Johanne Verdon**
1278, rue Jean-Talon est
Montréal (Québec) H2R 1W3
**(514) 279-3709**
www.johanneverdon.com

**Bio-Actif inc.**
880, rue Michèle-Bohec
Blainville (Québec) J7C 5E2
**(450) 979-2506**
Heures d'ouverture restreintes
www.bio-actif.com

**Boutique Luc Mathieu**
227, rue Principale ouest
Magog (Québec) J1X 2A8
**(819) 868-3368**

**Boutique Luc Mathieu**
2304, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8
**(819) 823-3322**

**Boutique Luc Mathieu**
5455, boul. des Forges
Trois-Rivières (Québec) G8Y 5L5
**(819) 378-7777**

**Espace Santé Beauté Johanne Verdon**
2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval)
Bureau 109, Ste-Foy (Québec) G1V 1V6
**(418) 656-1266**

**Boutique Luc Mathieu**
104, route du Président-Kennedy
Lévis (Québec) G6V 6C9
**(418) 833-5933**

**Espace Santé Beauté Johanne Verdon**
145A, boul. des Promenades
St-Bruno (Québec) J3V 5K2
**(450) 653-6009** (Promenades St-Bruno)

**Espace Santé Beauté Johanne Verdon**
Centre Laval
1600, boul. Le Corbusier
Laval (Québec) H7S 1Y9
**(450) 688-5455**

**Commandes postales pour les boutiques Luc Mathieu**
ligne sans frais: **1-877-511-3368**
www.boutiquesantelucmathieu.com

**Vitavie au naturel**
3333, boul. du Carrefour Promenade
Beauport (Québec) G1C 5R9
**(418) 667-0070**

Ferti 2000: commandes postales

**Téléphone: (514) 272-1365**
**Ligne extérieure: 1-800-272-1365**

**Espace Santé Beauté Johanne Verdon**
341-A, boul. Saint-Joseph
Gatineau (Québec) J8Y 3Z8
**(819) 770-3645**

**Lundi 8h à 18h**
**Mardi au vendredi 8h à 17h**
**Samedi 7h à 17h**
**Dimanche 7h à 17h**

3492158A

# ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC

## HONNEUR AU PEUPLE DU QUÉBEC

L'Ordre national du Québec constitue la plus rare et la plus prestigieuse distinction décernée par l'État québécois. Le gouvernement met ainsi en lumière les qualités et les compétences exemplaires de femmes et d'hommes d'exception qui ont contribué de façon remarquable au rayonnement du Québec.

Le 20 juin 2007, à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement, le premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, a remis l'insigne de l'Ordre national du Québec à trente-deux personnalités qui font honneur au peuple du Québec. Trois récipiendaires recevront leur insigne à une date ultérieure.

**À TOUTES ET À TOUS. FÉLICITATIONS!**

Le premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, en compagnie de messieurs Jean-Marc Boulé et Daniel Germain.

## Grands Officiers

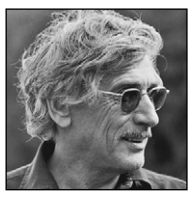

Gilles Carle

Guy Coulombe

Stephen A. Jarislowsky (promotion)

## Officiers

Louis Balthazar

Jean Béliveau (promotion 2006)

Robert E. Brown

Michel Dallaire (promotion)

Serge Godin

Jacques Hétu

Edith Jacobson Low-Beer

Pierre Legendre (absent)

Claire Martin

Jean Paré

Gérard Poirier

Guy A. Rouleau (absent)

Monique Vézina

## Chevaliers

Yvette Bonny

Jean-Marc Boulé

Hélène Dorion

Jules Dufour

Daniel Germain

Joseph Guanish

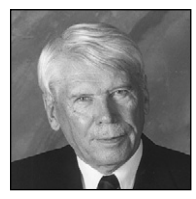

Marcel Junius

Réal Lacombe

Louise Lambert-Lagacé (2006)

Normand Latourelle

Denis Lazure

Jack Wing Lee

Michel Lemire

Michael Meaney (absent)

Jacques Michel

Lorraine B. Palardy

Marie Saint Pierre

Philippe Sauvageau

Gilles G. Sauvé

Pour en savoir plus sur les récipiendaires ou pour soumettre une candidature à l'Ordre national du Québec, veuillez consulter le site Internet www.ordre-national.gouv.qc.ca ou communiquer avec le Secrétariat de l'Ordre national du Québec aux coordonnées suivantes :

875, Grande Allée Est, bureau 3.221
Québec (Québec) G1R 4Y8 Tél. : 418 643-8895

Québec

14920046A

**André Desmarais** › Président du conseil d'administration LA PRESSE
**Guy Crevier** › Président et éditeur
**Philippe Cantin** › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
**Éric Trottier** › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

# FORUM

## ÉDITORIAUX

# *La double parade*

mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

Aujourd'hui, la ville de Québec aura droit à deux parades, l'une militaire, l'autre pacifiste. Le départ prochain de 2500 soldats de Valcartier pour l'Afghanistan est le déclencheur de ce double déploiement. L'affaire a son diptyque médiatique: il s'agit du déchirement familial des Déri frère et sœur, l'un professeur (Francis Dupuis-Déri), l'autre militaire en partance pour Kandahar (Catherine Déri).

Le premier soutient que l'intervention canadienne en Afghanistan n'est que soumission à George W. Bush et parrainage de l'administration Karzaï, aussi condamnable que l'était la dictature des talibans.

***Les militaires de Valcartier n'ont pas à subir, chez eux, l'assaut de pacifistes guerriers.***

La seconde rappelle que l'opération a été avalisée par les Nations unies, souhaitée par le gouvernement afghan élu et assumée par plus de 35 pays; bien qu'imparfaite, elle donne des résultats.

Les deux plaidoyers sont évidemment irréconciliables.

Nous avons mille fois exposé ici ce en quoi l'Afghanistan n'est pas l'Irak. Ce en quoi cette mission est morale et conforme au rôle historique, à la fois de combat et de pacification, des Forces armées canadiennes.

Le mouvement pacifiste que l'on voit agir a lui aussi ses racines historiques. Elles se trouvent dans un certain pacifisme occidental ayant, par exemple, pris parti contre l'Occident pendant la guerre froide. C'est le « pacifisme-prétexte », dont l'indignation est invariablement à sens unique, qui n'accable que l'Occident, et qui entretient un agenda n'ayant rien à voir avec le bonheur des Afghans – devinez lequel…

////////////////////////

Cette confortable rébellion est à ce point conformiste, banale, connue et documentée que c'est sur autre chose qu'il faut s'attarder aujourd'hui.

Ainsi, supposons que l'opération afghane soit immorale. Supposons même (et c'est, hélas!, une réelle possibilité) qu'elle soit vouée à l'échec. Est-ce que, à ce moment-là, ce n'est pas auprès de l'État canadien qu'il faut protester? Et non en accablant les militaires placés sous ses ordres, des prolétaires sous-payés qui, probablement pour la plupart, croient en leur mission? La population américaine, dégoûtée de la guerre en Irak (vraiment immorale et désastreuse, celle-là) n'a-t-elle pas la décence de respecter quand même ses soldats et leurs familles?

Or, les organisations pacifistes d'ici ciblent maintenant nos soldats et leurs familles.

Il y a quelques jours, des lettres ont été envoyées à celles-ci, les prévenant que leurs maris, épouses, fils et filles serviraient de « chair à canon » – une initiative épistolaire d'une compatissante humanité et d'une haute élévation morale!

Aujourd'hui, les manifestants occuperont la rue en même temps que les militaires. Et les cadres supérieurs des organisations pacifistes impliquées ont déjà prévenu qu'« on ne peut pas prévoir ce que chaque manifestant fera » et que, s'il devait y avoir de la violence, ce sera « de la part de la police ou des supporters (des militaires) ». On a déjà entendu cette sorte de rhétorique…

Plaidons tout juste pour un peu de décence.

Pour que, avant de partir risquer leur vie pour de vrai, les hommes et les femmes de Valcartier n'aient pas à subir, chez eux, l'assaut de pacifistes guerriers.

serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

# *Ce que dit Dion*

apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Le chef du Parti libéral du Canada, Stéphane Dion, a rassuré bien des militants en livrant, lors d'une assemblée de l'aile québécoise de la formation samedi dernier, un discours dynamique et passionné. Les libéraux ont quitté Drummondville soulagés: après tout, cet anti-politicien dégingandé pourrait être capable de mener une campagne électorale sans endormir les auditoires! Et même, qui sait, il pourrait gagner.

Stéphane Dion ne sera jamais un grand tribun. Mais, on l'a vu à cette occasion, il parvient maintenant à délaisser son ton professoral au profit d'un style plus spontané, plus populaire. Il a même traité le ministre conservateur de l'Environnement, John Baird, de « grande gueule », au délice de l'assistance.

Ce ton plus accessible devrait permettre au chef libéral de mieux transmettre son message. Un message que les Québécois gagneraient à écouter avec plus d'attention.

Stéphane Dion dit souvent des vérités qu'on n'entend plus au Québec, faute de personnes assez courageuses pour les dire ou suffisamment convaincantes pour qu'on les entende. Par exemple, que le Canada ne s'est pas construit contre ou en dépit du Québec mais au contraire avec et par les Québécois. « Tout ce qui s'est fait de grand, de plus déterminant dans l'histoire du Canada, ç'a été possible parce que des Québécois ont investi leur énergie et leurs talents dans le Parti libéral du Canada », a rappelé Dion. La partisanerie l'obligeait à limiter son horizon au PLC mais au Parti conservateur aussi, dans toutes les institutions canadiennes en fait, les Québécois ont joué un rôle crucial. On l'oublie trop souvent.

M. Dion ne se cache pas d'être le père de la Loi sur la clarté. Et il n'a pas tort d'en être fier, même si beaucoup de fédéralistes attribuent à cette législation des vertus curatives qu'elle n'a pas. Il est vrai qu'en la faisant adopter, le gouvernement Chrétien « a rendu service à tout le monde, à tous les Québécois, pour le Canada comme pour l'indépendance du Québec, en poussant pour la clarté ».

Stéphane Dion s'est donné pour objectif de refaire du Parti libéral du Canada « le parti préféré des Québécois ». La tâche sera colossale. Parti de pouvoir dont les leaders québécois ont passé beaucoup de temps à Ottawa et ailleurs au pays, le PLC s'est éloigné de sa base québécoise. En témoignent les réticences du parti à reconnaître ce qui est aujourd'hui une évidence pour les Québécois, même pour les militants du parti, soit que le Québec forme une nation et que le reconnaître ne constitue en rien une menace pour le Canada.

Le message fédéraliste a toujours été difficile à faire passer au Québec. Seuls quelques grands y sont parvenus (Laurier, Trudeau, Mulroney…). Stéphane Dion semble aujourd'hui plus à l'aise dans son rôle de chef de parti. Toutefois, il lui reste encore une très longue route à parcourir.

# *Montréal et la patente à gosses*

ALAIN DUBUC
adubuc@lapresse.ca
COLLABORATION SPÉCIALE

Les interventions du gouvernement Charest, depuis son arrivée au pouvoir, en 2003, ont eu un effet désastreux pour Montréal. Et ont contribué à rendre la métropole encore plus éclatée et encore plus ingérable.

Les libéraux ont rouvert le déchirant débat sur les fusions municipales. Ils ont déclenché des référendums, qui se sont soldés par le départ de 14 petites municipalités de l'île. Comme on pouvait s'y attendre, les relations sont depuis très difficiles entre la ville-centre et ces 14 autres villes de l'île, et les pathétiques efforts pour trouver des mécanismes qui leur permettraient de travailler ensemble n'ont pas donné de résultats.

Le gouvernement Charest a fait un pas de plus, hier, pour rendre ce monstre bureaucratique encore un peu plus monstrueux, en ajoutant une autre structure, un secrétariat d'agglomération, une véritable patente à gosses qui accroîtra la division et la paralysie.

***Le gouvernement Charest a fait un pas de plus, hier, pour rendre ce monstre bureaucratique encore un peu plus monstrueux, en ajoutant une autre structure, un Secrétariat d'agglomération, une véritable patente à gosses qui accroîtra la division et la paralysie.***

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, en était venu à la conclusion qu'il fallait, pour simplifier la gouvernance, abolir le conseil d'agglomération, cette instance supra-municipale où se rencontrent les élus de Montréal et des 14 municipalités, pour traiter des sujets qui touchent toute l'île, le transport, les équipements communs. À l'inverse, les 14 petites villes se plaignaient du Conseil et l'ont même boycotté, parce qu'elle s'y sentaient écrasées par la grosse ville.

Au lieu d'abolir le conseil, le gouvernement lui ajoute un appendice qui le rendra encore plus dysfonctionnel. Dans le projet le loi 22 déposé hier, la ministre des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau, précise que ce secrétariat d'agglomération n'est pas une instance décisionnelle, mais une sorte d'organisme consultatif qui peut commander des études et des recherches, amorcer des débats au conseil d'agglomération.

Dans sa première mouture, le projet de loi prévoyait que, dans ce Secrétariat de cinq membres, trois proviendraient des villes de banlieues, qui seraient donc majoritaires. Cet élément a heureusement été retiré à la dernière minute et sera soumis à une consultation prévue pour l'automne.

### Villes défusionnées

Mais il est clair qu'avec ce secrétariat, la balance penche un peu plus en faveur des villes défusionnées. Et que la ministre exprime un évident préjugé favorable à leur égard. On cherche à comprendre pourquoi le gouvernement donnerait la majorité dans une instance commune à des villes qui ne représentent que 13 % de la population. Cela échappe tellement à toute cohérence économique, administrative ou démocratique qu'il est difficile de ne pas y voir un simple calcul politique d'un gouvernement dont le bastion se retrouve justement dans l'ouest de l'île où se concentrent les champions des défusions.

Ce n'est pas un débat théorique. Avec tout ce raboudinage administratif, la cohésion si nécessaire pour le succès d'une métropole est difficile à trouver, sa capacité de décider et d'agir est sans cesse compromise. Et ce secrétariat, en donnant plus de pouvoir aux petites villes, risque d'empirer les choses.

Au delà des calculs politiques, le préjugé favorable du gouvernement libéral envers les villes défusionnées repose sur des prémisses fausses. Ce dont elles se plaignent maintenant faisait partie des règles du jeu. On peut comprendre pourquoi des villes, surtout anglophones, ont voulu défusionner. Pour ne pas perdre leur identité, pour garder le seul outil de représentation politique qui leur reste, pour préserver leur vie communautaire. C'est dommage, mais c'est légitime. Mais, dès le départ, il était clair qu'il y avait un prix à payer.

En choisissant d'être autonomes et de quitter la grande ville, ces municipalités acceptaient, par définition, d'être petites. Avec ce que cela comporte, c'est-à-dire une perte d'influence sur les décisions de la grande ville que l'on a quitté, et l'absence de rapport de forces par rapport à la ville centrale qui compte 87 % de la population. C'était un choix, qu'il faut assumer, et c'est ce que les libéraux devraient leur rappeler.

Au lieu de cela, le gouvernement Charest s'est livré à un jeu de marchandage vraiment « cheap » envers Montréal et le maire Tremblay. On lui donne le pouvoir habilitant qu'il demandait, c'est-à-dire le droit de taxer dans plusieurs champs, mais ce droit est inclus dans le même projet de loi qui lui impose des structures qui défavorisent la ville-centre.

Tous ces gestes ont un coût: ils compromettent le développement d'une métropole sans laquelle le succès du Québec ne sera pas possible. Et cela mène encore une fois à constater qu'il semble y avoir un blocage au sein du gouvernement Charest, une incompréhension de ce qui est la dynamique d'une grande ville et une incapacité pathologique à soutenir correctement la métropole du Québec.

**POUR NOUS JOINDRE** *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
**VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?** Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca** **VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION?** **forum@lapresse.ca**

**RÉDACTION** (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

# MONDE

# Controverse sur des scènes d'horreur dans un orphelinat de Bagdad

Images à l'appui, l'armée états-unienne a annoncé avoir découvert 24 garçons nus et squelettiques, certains attachés à des lits, dans un orphelinat de Bagdad, mais les autorités irakiennes, qui ont ordonné de meilleurs soins aux enfants, accusent les États-Unis d'avoir exploité l'affaire à des fins de propagande.

« Il s'agit d'enfants handicapés. Certains ne contrôlent pas leurs fonctions corporelles. Ils ont été abandonnés par leurs familles. Le gouvernement les a sauvés d'une mort certaine dans la rue. Ils étaient nus à cause de la chaleur torride et des longues pannes de courant », a expliqué Hamid al-Zeidi, inspecteur au ministère du Travail irakien.

Il a reconnu que certains responsables de l'orphelinat Al-Hanan, dans la banlieue chiite d'Outaifiya, ont été négligents. Selon Adel Muhsin, inspecteur du ministère de la Santé, des mandats d'arrêt ont été lancés contre trois employés de l'orphelinat, qui ont disparu. « Mais tout l'Irak vit dans des conditions de difficultés extrêmes », a souligné Al-Zeidi.

« Le 10 juin, des soldats états-uniens et irakiens ont découvert 24 garçons mal nourris et maltraités dans un orphelinat de Bagdad », a annoncé l'armée états-unienne dans un communiqué. « Ils étaient nus dans une salle obscure sans fenêtres. Plusieurs étaient attachés à leurs lits et ne pouvaient pas se relever une fois détachés », a dit le texte.

PHOTO THAIER AL-SUDANI, REUTERS

**Après un raid, qui a permis de découvrir 24 garçons handicapés vivant dans des conditions insalubres dans une salle obscure d'un orphelinat, les enfants ont été ramenés dans leurs anciens locaux.**

### « Histoire de courage »

« C'est une histoire de partenariat, d'action courageuse et de compassion », a poursuivi le communiqué, ajoutant que les soldats irakiens qui ont participé à l'opération « sont la meilleure chance de l'Irak ».

L'armée états-unienne a remis les images filmées par ses soldats au réseau CBS, dont la correspondante à Bagdad, Lara Logan, a interrogé ces soldats. Ceux-ci ont décrit une scène horrible avec des corps couchés à même le sol, dans une odeur nauséabonde d'urine et de matières fécales.

« On croyait qu'ils étaient tous morts », a dit le sergent Mitchell Gibson. « L'un d'eux avait le corps couvert de mouches et était incapable de bouger. La seule chose qui bougeait était ses yeux. Il avait des mouches sur toutes les plaies dans la bouche, les yeux, le nez et les oreilles », a-t-il raconté.

Dans un long reportage le 18 juin, Lara Logan déclarait que « beaucoup d'Irakiens vont accuser les États-Unis d'avoir causé tous ces malheurs en apportant la guerre et la fin de la société qu'ils connaissaient ».

### « Interroger les GI »

Le gouvernement Maliki a ordonné une enquête. Selon le ministre du Travail, Mahmoud al-Radhi, « les enquêteurs devront aussi interroger les GI impliqués dans l'opération » menée, selon lui, « au milieu de la nuit torride ».

Les garçons partageaient avec des filles les installations principales de l'orphelinat. Ils ont été séparés des filles un mois plus tôt. Après le raid du 10 juin et avec l'intervention du Conseil consultatif de quartier, ils ont été ramenés dans leurs anciens locaux.

Une équipe de télévision de AP leur a rendu visite mercredi. Les images montrent les garçons, plusieurs des handicapés mentaux et physiques, habillés, certains en chaise roulante, d'autres dans des lits-cages, dans des chambres propres. « Tout un contraste avec les images de CBS », a rapporté hier AP.

Le ministre Al-Radhi a accusé l'armée états-unienne d'avoir diffusé surtout des images de deux garçons souffrant d'infections cutanées. Il a aussi accusé les GI d'avoir « fait un montage » en entassant quatre enfants nus dans un même lit. « C'est une fabrication pour présenter l'armée états-unienne comme une force humanitaire », a-t-il affirmé.

« La guerre en Irak produit chaque jour des veuves et des orphelins, et plusieurs sont livrés à eux-mêmes pour survivre, après 25 années de conflits et de privations », déclarait le mois dernier le Fonds de l'ONU pour l'enfance (Unicef).

– JOONEED KHAN, avec AP, AFP, Reuters, Al Jazira, CBS, iraqslogger.com

## 14 GI TUÉS EN TROIS JOURS

Le chef du Pentagone Robert Gates a prévenu hier qu'il y aurait encore de durs combats en Irak et le chef d'état-major interarmées, le général Peter Pace, a anticipé davantage de morts, alors que 14 GI ont été tués en trois jours dans ce pays. Douze d'entre eux ont péri dans des attaques à Bagdad, patrouillée par 85 000 militaires états-uniens et irakiens. Ces décès portent à 59 le nombre de GI tombés en juin. « Nous prions pour que les pertes ne se maintiennent pas au niveau actuel. Mais on est en guerre et nous devons y faire face », a dit M. Gates lors d'une conférence de presse.

« On s'attend à ce que la nouvelle stratégie de renforts entraîne davantage de combats, donc plus de victimes », a dit le général Pace à la même conférence de presse.

L'armée états-unienne a annoncé hier que 41 « insurgés » ont été tués dans des bastions d'Al-Qaïda au nord-est de Bagdad, où une force conjointe de 10 000 hommes soutenue par des hélicoptères mène une offensive depuis mardi. Un attentat suicide au camion-citerne a fait 15 morts et 66 blessés à Souleiman Beg, près de la ville pétrolière de Kirkouk, au nord.

# La paix au Proche-Orient, prochaine mission de Tony Blair ?

MALI ILSE PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE
LONDRES

Tony Blair quittera Downing Street la semaine prochaine… mais pas la scène internationale.

Selon la BBC, le premier ministre britannique sortant devrait jouer un rôle de premier plan dans le processus de paix entre Israël et les territoires palestiniens.

Il pourrait devenir l'émissaire au Proche-Orient du Quartette, le groupe médiateur formé par l'ONU, l'Union européenne, la Russie et les États-Unis.

C'est son ami George Bush et Condoleezza Rice qui lui auraient proposé le poste, selon une source anonyme de la Maison-Blanche citée par la BBC. Les pourparlers n'en seraient qu'à leurs débuts.

Interrogés sur cette « fuite », les porte-parole de la Maison-Blanche ont mollement démenti la rumeur mercredi tout en louangeant l'implication de Tony Blair dans la zone de conflit.

« Le premier ministre Blair a été très actif et profondément engagé dans le processus de paix au Proche-Orient durant tout son mandat, a dit Dana Perino. Toutefois nous n'avons rien à annoncer aujourd'hui. »

Downing Street, de son côté, s'est enfermé dans le mutisme.

Le premier ministre israélien Ehoud Olmert aurait appuyé la candidature de Blair au poste déserté par James Wolfensohn en avril 2006.

### Manque de crédibilité

Tony Blair, envoyé de paix ? Beaucoup de Britanniques ont grincé des dents à l'idée que leur premier ministre, instigateur d'une guerre dont ils ne voulaient pas, puisse hériter de ce titre.

Les internautes déversaient leur fiel dans les forums de discussion des quotidiens britanniques hier.

Pourtant, la résolution du conflit entre Israël et la Palestine a toujours été un cheval de bataille de sa politique étrangère.

Il avait promis l'année dernière qu'il consacrerait ses derniers mois à cette cause.

« Une des choses les plus importantes pour moi est de voir du progrès entre la Palestine et Israël », a-t-il dit au réseau d'information Al-Jazira en novembre dernier.

Rappelons aussi l'épisode embarrassant du « Yo Blair ! » qu'avait lancé George Bush au premier ministre au G8 l'été dernier. La guerre au Liban faisait alors rage. Tony Blair semblait impatient de jouer un plus grand rôle, implorant presque le président américain de le laisser partir au Proche-Orient pour préparer le terrain pour la visite de « Condi ».

N'en déplaise au premier ministre britannique, peu d'experts sont convaincus qu'il parviendrait à arracher un modus vivendi d'Israël et de la Palestine. Surtout avec la nouvelle scission entre la Cisjordanie et la bande de Gaza.

« Blair n'est pas un interlocuteur crédible aux yeux des acteurs principaux du Moyen-Orient, explique à *La Presse* Glen Rangwala, professeur en relations internationales à l'université Cambridge. Il aurait du mal à secouer son image de partisan indéfectible d'Israël et du Fatah. »

# Un sommet pour soutenir Abbas

AGENCE FRANCE-PRESSE

**LE CAIRE — L'Égypte et le président Hosni Moubarak ont convoqué pour lundi à Charm el-Cheikh un sommet réunissant le président palestinien Mahmoud Abbas, le premier ministre israélien Ehoud Olmert et le roi jordanien Abdallah II, excluant le Hamas palestinien.**

**L'exclusion du Hamas, qui a délogé le Fatah d'Abbas du pouvoir aux législatives palestiniennes de 2006, est prônée entre-temps par une instance clef de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) qui a appelé hier à la tenue de législatives anticipées dans les territoires palestiniens selon des modalités excluant de facto le Hamas.**

**Après les récents affrontements sanglants où le Fatah a abandonné la bande de Gaza au Hamas pour se concentrer sur la Cisjordanie, Abbas a congédié le gouvernement d'union du premier ministre Ismaïl Haniyeh, du Hamas, et formé un gouvernement provisoire dirigé par un ancien cadre de la Banque mondiale et du FMI.**

SUR CYBERPRESSE

**QUIZ**
Testez vos connaissances sur l'actualité internationale de la semaine, en répondant à notre quiz à www.cyberpresse.ca/quizmonde

Vous pourriez visiter votre maison.
Venez voir la Maison de rêve BMO Banque de Montréal.
Rendez-vous à Sainte-Dorothée (Laval) dans le domaine Villas-sur-Rive : prenez l'autoroute 13, sortie boul. Samson Ouest et suivez les indications.
Pour acheter votre billet, rendez-vous à la Maison de rêve ou à une succursale de BMO Banque de Montréal.
maisonderevebmo.com
LA MAISON DE RÊVE
BMO Banque de Montréal
THE BOLD LOOK OF KOHLER · LUMINAIRE · LA PRESSE cyberpresse.ca · JARDIN DE VILLE · Véromeau · CALIFORNIA CLOSETS · SUMMUM GRANIT · Benjamin Moore · CLUB PISCINE · CARPETTE MULTI DESIGN · ADETAIL · Pierres et Roches
3483861A

## LE TOUR DU GLOBE

### RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
### Contre le bouclier antimissile

Malgré la visite du président George W. Bush à Prague, les Tchèques restent à 64 % opposés à l'installation d'un radar chez eux dans le cadre du bouclier antimissile états-uniens. Si le système était intégré à l'OTAN, 55 % s'y opposeraient, selon ce sondage effectué à la demande du ministère des Affaires étrangères. AFP

### ÉTATS-UNIS
### Commandement pour l'Afrique

Le futur Commandement militaire états-unien pour l'Afrique (Africom) serait déployé en plusieurs endroits du continent au lieu d'être installé dans un seul pays, a déclaré un haut responsable du Pentagone. Mais aucune décision n'a encore été prise sur l'emplacement du QG ni sur son éventuel commandant, a-t-il dit. AFP

### HAÏTI
### Séduire les investisseurs

Haïti a besoin de temps pour créer les conditions qui attireront des investissements, a déclaré le président René Préval en marge d'un sommet de la Communauté caraïbe (Caricom) à Washington. « En Haïti nous mettons en place les conditions de stabilité et de sécurité car nous sortons d'une crise politique majeure », a-t-il dit. AFP

### CORÉE DU NORD
### Émissaire états-unien

PHOTO ASSOCIATED PRESS

**Christopher Hill accueilli par son homologue nord-coréen, Ri Gun.**

Les États-Unis ont dépêché hier à Pyongyang leur émissaire sur le nucléaire nord-coréen, pour la première fois depuis cinq ans, en vue de relancer le processus de dénucléarisation maintenant qu'est dénouée la crise sur les fonds gelés. L'agence KCNA a annoncé sans plus de détails l'arrivée surprise de Christopher Hill à Pyongyang. AFP

### AUSTRALIE
### Contrôle des Aborigènes

Le premier ministre John Howard a annoncé hier que le pouvoir fédéral prenait le contrôle des communautés aborigènes des Territoires du Nord après qu'un rapport eut fait état d'une pédophilie répandue, alimentée par l'alcool. Il a aussi annoncé l'interdiction prochaine de l'alcool et de la pornographie dans ces communautés. AFP

### ÉTATS-UNIS
### Piraterie informatique

Un pirate informatique a pénétré un système de courriels non confidentiels du Pentagone, entraînant la fermeture de centaines de comptes, a révélé un porte-parole. Le système touché concerne des messages d'ordre administratif et non des informations militaires, a-t-il dit. AFP

### ÉTHIOPIE
### Starbucks conclut un accord

Le géant états-uniens du café Starbucks et l'Éthiopie ont conclu un accord sur l'attribution d'un label d'espèces uniques de café éthiopien, a indiqué hier Addis Abeba. L'Éthiopie, premier producteur d'Afrique, se battait pour la reconnaissance aux États-Unis de la propriété intellectuelle sur trois variétés et accusait Starbucks d'agir contre les paysans éthiopiens. AFP

## LE CHIFFRE DU JOUR

**12**

C'est le nombre de personnes tuées hier par l'armée du Nigeria lors d'une opération qui a permis, selon elle, de libérer « une partie » des 27 otages retenus depuis dimanche sur une installation pétrolière de l'État de Bayelsa, dans le delta du Niger. Dans le reste du pays, la grève générale a été reconduite pour la troisième journée.
AFP

PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE ©

**Entouré ici d'Hélène Desmarais et de Joe Clark, le secrétaire général de l'OTAN, Jaap de Hoop Scheffer, a martelé hier que l'aide aux Afghans devait encore s'accélérer afin de ne pas perdre leur appui.**

SELON LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OTAN

# La patience des Afghans a des limites

ANDRÉ DUCHESNE

Plongé dans la misère depuis des décennies, le peuple afghan accueille favorablement l'aide internationale apportée. Mais cette aide doit encore s'accélérer afin de ne pas perdre l'appui de la population dont la patience pourrait s'émousser.

C'est le message lancé hier midi par le secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), Jaap de Hoop Scheffer, au dîner de clôture de la Conférence de Montréal, forum économique international des Amériques.

Les progrès réalisés en Afghanistan au cours des dernières années sont imputables en grande partie à un engagement actif de l'OTAN, dit-il. Mais il en faudra encore plus pour sortir le peuple de la spirale de la violence. « La majorité des Afghans nous soutiennent. Mais, leur patience a des limites. Et c'est la raison pour laquelle il nous faut d'urgence accélérer encore le processus de reconstruction civile », a lancé M. Scheffer.

D'aucuns affirment qu'une des stratégies des talibans est de détruire les infrastructures construites par la communauté internationale. Leur but : créer un tel chaos que la population souhaitera retourner à la période plus stable – en dépit de l'absence totale de démocratie – du régime taliban.

« Nous devons maintenir nos efforts dans le domaine du développement et notamment, la reconstruction économique, indique M. Scheffer. Le succès final ne sera pas obtenu par une victoire militaire. Le véritable succès en Afghanistan dépendra de la reconstruction et du développement. La bataille que nous devons remporter à tout prix est celle qui nous permettra de gagner la sympathie et la confiance des Afghans. »

### Présence canadienne

Plus tôt, en conférence de presse, M. Scheffer a de lui-même abordé la question du manque d'appui de la population canadienne face à la mission afghane. Exprimant sa sympathie à la suite de la mort de trois soldats canadiens, mercredi, il a tracé un parallèle entre cette mission et la libération de l'Europe lors de la Seconde guerre mondiale. Dans un cas comme dans l'autre, dit-il, les soldats défendent une noble cause.

Lorsqu'on lui demande si le conflit afghan ressemble de plus en plus à celui en Irak avec une multiplication des attentats aux engins explosifs improvisés, il répond qu'il existe de grandes différences entre les deux. Par contre, il dénonce la stratégie des insurgés qui s'attaquent autant aux civils qu'aux militaires, sans distinction. « Les talibans et nous ne sont pas dans la même catégorie morale, lance-t-il. Ils essaient de tuer le plus de civils possible dans ces attaques-suicides. »

M. Scheffer avance que le Canada, comme les autres pays de l'OTAN et leurs alliés engagés dans la mission, devraient prolonger leur séjour au-delà de février 2009 si la situation l'exige. « Si dans les faits, plus de temps est nécessaire pour assurer la reconstruction du pays, mon souhait, à titre de secrétaire général de l'OTAN, est que tous les pays présentement engagés y restent. »

Il croit que la résolution du conflit passe par trois autres actions : accélérer la formation de l'armée afghane afin qu'elle assure la sécurité de son pays, maintenir la pression militaire sur les talibans et associer de plus près le gouvernement pakistanais.

« Notre devons associer le Pakistan plus étroitement à la recherche d'une solution, dit M. Scheffer. Malgré les mesures de répression prises par le Pakistan contre les talibans et les mouvements transfrontaliers illégaux, la région frontalière entre le Pakistan et l'Afghanistan reste, de facto, un sanctuaire pour les rebelles. Et il est difficile de venir à bout des rebelles qui trouvent refuge dans ces sanctuaires. »

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du: 2007-06-21

Jour de paye!: 02 13 17 27 28 30 — 14 compl. (C)

Astro: Jour - Mois - Année - Signe: 18 JUILLET 30 LION

La Quotidienne: 3 847 / 4 2494

Banco: 02 07 08 14 20 26 29 32 33 34 35 38 41 42 44 50 57 67 68 69

Extra: 8375829 500 000 $ *décomposable dans les deux sens

Résultats des tirages du: 2007-06-20

Lotto 649: 04 07 13 41 44 47 — 19 compl. (C)

| Gagnants | | Lots |
|---|---|---|
| 6/6 | 2 | 2 060 664,00 $ |
| 5/6+C | 6 | 49 063,40 $ |
| 5/6 | 172 | 1 413,80 $ |
| 4/6 | 8 520 | 54,10 $ |
| 3/6 | 146 740 | 10,00 $ |
| 2/6+C | 107 390 | 5,00 $ |
| Ventes totales : | | 15 157 468 $ |
| Prochain gros lot (approx.) : | | 4 000 000 $ |

Québec 49: 13 23 30 31 39 46 — 16 compl. (C)

| Gagnants | | Lots |
|---|---|---|
| 6/6 | 0 | 1 000 000,00 $ |
| 5/6+C | 0 | 50 000,00 $ |
| 5/6 | 11 | 500,00 $ |
| 4/6 | 715 | 50,00 $ |
| 3/6 | 14 490 | 5,00 $ |
| Ventes totales : | | 474 799,00 $ |

Extra 7893849* 500 000 $ *décomposable dans les deux sens

Prédictions NOUVEAU ! DEMANDEZ LA LISTE DE BASEBALL AVANT VENDREDI 19H.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Méga Fiesta — Tirage de 2 VÉHICULES CHAQUE JOUR de juin ! Numéros gagnants du 21 juin 2007: 249B538, 052A069

JEEP WRANGLER UNLIMITED ou 30 000 $

MAZDA MX5 CONVERTIBLE ou 30 000 $

Liste complète des résultats à : lotoquebec.com ou chez votre détaillant.

LOTOQUEBEC.COM

LA SUPERGRILLE DU MOIS LA PRESSE

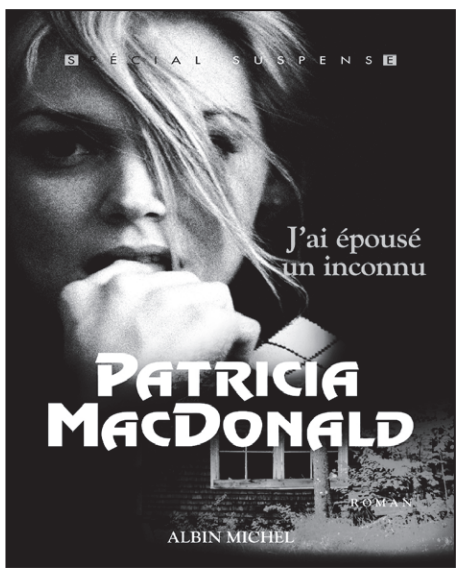


Pour mai, voici les gagnants qui ont mérité le livre « J'AI ÉPOUSÉ UN INCONNU » dédicacé par l'auteure Patricia MacDonald et un t-shirt *La Presse*

Albin Michel

MME SANDRA BARRETTE VARENNES
MME NICOLE BÉLANGER ANJOU
M. ANDRÉ BILODEAU SAINTE-THÉRÈSE
MME JEANNINE BLAIS MONTRÉAL
MME LISE BOIVIN MONTRÉAL
MME NANCY BOLDUC TERREBONNE
MME AGATHE BRAZEAU RIGAUD
M. ERNEST BUTEAU QUÉBEC (BEAUPORT)
M. MICHEL CARON VALLEYFIELD
MME DENISE CHAMPIGNY UPTON
M. ANDRÉ CLICHE POINTE-CLAIRE
MME DOLORÈS CYR LASALLE
MME MONIQUE DAGENAIS MONTRÉAL-NORD
M. ANDRÉ DENIS BROSSARD
M. SYLVAIN DROLET ROUYN-NORANDA
MME CAROLE DUBOIS CANDIAC
MME HÉLÈNE DUBOIS LAVAL
MME LOUISE DUFOUR BROSSARD
MME GISÈLE DUPUIS ANJOU
M. GEORGES GAGNÉ SENNETERRE
M. PIERRE GRIMARD LAVAL
MME LOUISE HABEL MONTRÉAL
MME FRANCE JOLY LAVAL
M. GERMAIN LAFLAMME SAINT-HBERT
MME ÉDITH LAGACÉ MONTRÉAL
MME PIERRETTE LANDRY QUÉBEC
MME CLAUDETTE LANEUVILLE BÉCANCOUR
M. CHARLES-HENRI LAPOINTE BOUCHERVILLE
MME DENISE LAPOINTE LASALLE
MME MONIQUE B. LEDUC MONTRÉAL
M. ROLAND LÉONARD MONTRÉAL
MME SUZANNE LETENDRE SOREL-TRACY
M. JEAN-PIERRE MICHAUD REPENTIGNY
MME LISE OUKES PREISSAC
MME GHISLAINE PAQUETTE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
MME FRANCINE PINEL SHERBROOKE
M. HUBERT POTVIN LAVAL
MME PIERRETTE POULIOT LACHINE
M. GILLES PROULX LAVAL
MME GISÈLE RIENDEAU MONT-SAINT-HILAIRE
MME HÉLÈNE ROGER GATINEAU
MME DIANE ROY WINDSOR
M. LIONEL SAINT-JEAN SHERBROOKE
MME RAYMONDE SIGNORI MONTRÉAL
MME FRANCINE THIBOUTOT PRINCEVILLE
MME NICOLE TREMBLAY MONTRÉAL
MME YVONNE TURGEON SAINT-LAURENT
MME LINA VANDETTE DELSON
MME GINETTE VÉZINA VAL-D'OR

« Merci à tous ceux et celles qui ont participé »

LA PRESSE cyberpresse.ca

Prévoyez un délai de 4 à 6 semaines pour la réception de votre prix.

3478225A

LIQUIDATION DE FAILLITE

DU JAMAIS VU !!
1er tapis
80% de rabais
2e gratuit
(valeur égale ou moindre du premier)
4 JOURS SEULEMENT

DES PRIX PLUS BAS QUE CEUX D'UNE FAILLITE!
(Ce n'est pas un encan.)

RABAIS DE 80%
DES MILLIERS DE TAPIS À LIQUIDER

Prestige Liquidations a reçu le mandat de plusieurs syndics de liquider par vente publique le stock de différents magasins de tapis persans et orientaux, à des prix plus bas que ceux d'une faillite. Énorme sélection de tapis neufs, semi-antiques et antiques, dans toutes les teintes et les dimensions (de 2 pi x 3 pi jusqu'à 15 pi x 20 pi, tapis de passage jusqu'à 22 pi, ainsi que des tapis ronds et carrés).

Bidjar, Kazak, Qum pure soie, Bokhara, Tabriz, Nain, Mood, Hereke, Kashan, Agra, Chubi, Bakhtiar, Sarough, Kerman, Mashad, Jaipur lavé au thé, Obusson, Savonnerie et plusieurs tapis tribaux.

3490905

22, 23, 24 et 25 juin

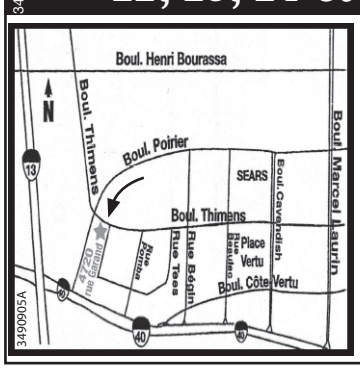


Heures d'ouverture :
vendredi 22 juin: 11h à 20h
samedi 23 juin: 11h à 19h
dimanche 24 juin: 11h à 19h
lundi 25 juin: 11h à 18h

4720, rue Garand
Saint-Laurent
(angle boul. Thimens)
ORGANISÉ PAR
PRESTIQUE LIQUIDATIONS
www.prestigeliquidations.com
info: (514) 338-1000

VISA MasterCard Interac

Plus de 1,5 million en inventaire

L'ENTREPOT au vent fou
NAUTISME XTRÊME
QUALITÉ ET CHOIX SUPÉRIEUR

• Wakeboard — Plus de 200 ensembles JUSQU'À 60% DE RABAIS
• Skis nautiques — Combos à partir de 149 $
• Wet Suits • Tubes
• Planches à voile • Kayak

514•640•3001 3839 St-Jean Baptiste, Montréal www.auventfou.com 1-800-336-2126

3404432 3485577

Cyber-shot | BRAVIA

SONY

# Saisissez le moment

## et revivez-le en Full HD

Saisissez

Partagez en Full HD

Imprimez

Le moment. Il est là et disparaît en un instant. Maintenant, vous pouvez saisir ces moments et les revivre sur votre téléviseur Full HD – ***avec plus de deux fois la résolution de la haute définition régulière.*** Voici la trousse d'appareil photo numérique Cyber-shot DSC-W80HDPR avec appareil à 7,2 mégapixels, imprimante-photo, station d'ancrage et téléviseur ACL BRAVIA (vendu séparément). Vos souvenirs sont trop précieux pour la définition standard; revivez-les en Full HD.

**Visitez fr.sonystyle.ca, Maison Sony, un détaillant autorisé Sony ou appelez-nous au 1-888-289-7669.**

3492750

Full HD 1080

**L'univers FULL HD 1080 complet de Sony ne prend pas fin ici.**
**Pour vivre l'expérience complète, visitez fr.sonystyle.ca**

Les images aux écrans sont des simulations. Sony, BRAVIA, VAIO, Handycam, Cyber-shot et Blu-ray Disc sont des marques déposées, et Incomparable et SXRD sont des marques de commerce de Sony Corp. PlayStation est une marque déposée de Sony Computer Entertainment Inc.

Incomparable[mc]

3490638A